

Vers le
"ZÉRO
DÉCHET"
en
13 actions

à l'attention des gestionnaires
DE CAMPINGS



Editeur

Fédération Nationale Hôtellerie de Plein-Air
5 Rue La Fayette 75010 Paris

Directeur de la publication

Nicolas DAYOT

Coordination éditoriale

Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de Plein Air (NAHPA),
Laurent Brizard, Bastien Trouvé

Union Bretonne de l'Hôtellerie de Plein-Air (UBHPA),
Éliane Rivière, Patrick Goven

Fédération Corse d'Hôtellerie de Plein Air (FCHPA),
Alain Venturi, Ludovic Ingargiola

Auteurs et rédacteurs

NAHPA (Jan Hamel), UBHPA (Mathilde Raphalen)

Colibri Tourisme (Nathalie Blivet et Stéphane Legrand)

www.colibri-tourisme.com

Création graphique : Studio K-Station (Carinne Castet)

www.k-station.fr

Impression

Imprimé en France par l'imprimerie du Pont de Claix
à CLAIIX (38), entreprise labellisée Imprim'Vert.

Dépôt légal : Avril 2023.

Le guide est téléchargeable gratuitement sur :

<https://fnhpa-pro.fr/>

Crédits photo

Camping les Embruns, Camping Yelloh! Village les Gorges du Chambon, Caravaning Les Garennes & Domaine Le Fliers, Domaine des Ormes, Glamping Terre et Mer, Camping Ar Kleguer, Camping de Kergo, Camping les Madières, Val de Landrouet, Camping de Kerlaz, Camping l'Océan, Camping les Goëlands, Camping de Locronan, Camping la Croix Villieu, Camping le Vieux Port, Camping Le Lac O Fées, Camping le Goulet, Camping les Baleines, Camping le Chassiron, Camping Baie de Terenez, Domaine du Logis, Camping la Lénotte, Domaine les Peupliers, Domaine du Launay, Camping les Chaumières, Camping du Bugeau, Camping le Coq Rouge, Gwenaëlle Cravier-Le Guennou, David Glevarec, Orignal Communication, Freepik.

Depuis plusieurs années, l'hôtellerie de plein air est soumise à une pression environnementale de plus en plus forte, comme l'ensemble du secteur du tourisme, aussi bien de la part du législateur que de la part de nos clients.

Les fortes intempéries et les pénuries d'eau des saisons passées et à venir ne sont que la preuve, s'il en était nécessaire, de l'accélération du changement climatique et de la nécessité d'adapter nos modes de fonctionnement pour en limiter autant que possible les effets.

Une des grandes qualités qui caractérise depuis toujours notre profession est notre flexibilité et notre capacité à nous adapter aux différents enjeux. Souvent implantés dans des espaces naturels exceptionnels, nous sommes conscients, plus que quiconque, de la nécessité de préserver notre environnement. C'est pourquoi nous nous félicitons que la profession se soit emparée du sujet du développement durable depuis plusieurs années.

Partout sur le territoire, les gestionnaires de campings ont mis en place des stratégies de développement durable afin de réduire leur impact environnemental en limitant l'utilisation des ressources naturelles, en préservant le paysage et en réduisant leurs déchets.

Cela correspond également aux attentes de nos clients, eux aussi de plus en plus éco-responsables et à la recherche de formes de tourisme plus respectueuses de l'environnement, et participe à la fierté et au bien-être de nos salariés.

C'est dans ce contexte que la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA) a élaboré le « Plan Camping Durable » pour accompagner les professionnels de l'hôtellerie

de plein air dans leur transition écologique. Ce plan, conçu pour les gestionnaires de camping, s'articule autour de programmes d'action opérationnels mettant en avant des exemples de bonnes pratiques, ainsi que d'un dispositif d'accompagnement pédagogique des professionnels sur le terrain.

Sur cette base, la FNHPA a décidé, avec le soutien de l'Agence de la transition écologique (ADEME), que soit développée une première palette d'outils pour accompagner ses adhérents dans la réduction des déchets et l'amélioration du tri, sur la base d'expérimentations menées au cours des trois dernières années

dans les établissements de trois régions : la Bretagne, la Corse et la Nouvelle-Aquitaine.

Ce guide « Vers le zéro-déchet en 13 actions » en est le fruit. Il se présente comme une boîte à outils recensant des solutions déjà mises en place par des gestionnaires engagés, à la fois innovantes, simples et facilement duplicables.

Il s'adresse aussi bien aux professionnels qui commencent à s'engager dans une démarche éco-responsable qu'à ceux déjà avancés dans le processus et qui souhaitent aller plus loin en renforçant les actions déjà entreprises. Il peut aussi servir de base de discussion avec les parties prenantes locales, et notamment les élus locaux, qui souhaiteraient soutenir et accompagner les campings de leur territoire dans cette démarche.

Plus que jamais, le respect de l'environnement est l'affaire de tous. Nous espérons que ce guide contribuera efficacement à la mise en place massive de solutions concrètes au sein des établissements de camping partout en France, afin de permettre aux touristes français et à nos amis de l'étranger de continuer de profiter de leurs vacances dans notre beau pays de manière responsable et aussi longtemps que possible.

“ En s'appuyant sur un accompagnement pédagogique des professionnels sur le terrain, ce guide a l'ambition de contribuer efficacement à la mise en place massive de solutions concrètes. »



Etienne Pascal, Président de la commission Développement Durable de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air



Nicolas Dayot, Président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air



Sommaire

EDITO	3	Fiche 6 METTRE EN PLACE LE COMPOSTAGE	29
SOMMAIRE	5	Fiche 7 TRANSFORMER LES DÉCHETS VERTS EN RESSOURCES	35
REMERCIEMENTS	6	Fiche 8 PROPOSER DES PRODUITS EN VRAC	39
NOTICE MÉTHODOLOGIQUE	7	Fiche 9 DONNER PLUTÔT QUE JETER	43
NOTICE D'UTILISATION	8	Fiche 10 FACILITER LE TRI POUR VOS CLIENTS	45
Fiche 1 METTRE EN PLACE DES INDICATEURS POUR SUIVRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS	11	Fiche 11 BIEN AMÉNAGER LA ZONE DE TRI	49
Fiche 2 FORMER LES ÉQUIPES	14	Fiche 12 POUSSER À L'ACTION GRÂCE AUX NUDGES	53
Fiche 3 METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACHAT ZÉRO DÉCHET	17	Fiche 13 VALORISER SA DÉMARCHÉ « ZÉRO DÉCHET »	57
Fiche 4 PROPOSER UN KIT D'ACCUEIL ZÉRO DÉCHET	21	OUTILS À TÉLÉCHARGER	60
Fiche 5 RÉDUIRE LES DÉCHETS NON ALIMENTAIRES DU RESTAURANT	25	WEBOGRAPHIE	62

Remerciements

Nous remercions tous les gestionnaires qui se sont portés volontaires pour participer au « Plan Camping Durable » et dont les retours d'expérience et les bonnes pratiques ont permis la réalisation de ce guide.

Natalie Lemeé - A l'abri de l'Océan - Finistère (29) ;
Conrad Van Dorssenn - Aire naturelle de Keraluic - Finistère (29) ;
Eliane Rivière - Au Bocage du Lac - Côtes d'Armor (22) ;
Bénédictine, Philippe et Corentin Lambert - Au Gré des Vents - Morbihan (56) ;
Solenn, Anne-Sophie et Pierre-Yves Kenbraut - Camping Ar Kleguer - Finistère (29) ;
Dominique Lucienne - Camping Baie de Terenez - Finistère (29) ;
Julien Cormier - Camping Bellevue - Côtes d'Armor (22) ;
Annabelle Dumet - Camping d'Arvor - Morbihan (56) ;
Marine et Ludovic Broise et Suquet - Camping de Bilouris - Morbihan (56) ;
Sylvain et Jacqueline Cutulic - Camping de Croas an Ter - Finistère (29) ;
Raphaël Madec - Camping de Ker Eden - Morbihan (56) ;
Laurence Fournier - Camping de Keremma - Finistère (29) ;
Fabrice Etouneau - Camping de Kergo - Morbihan (56) ;
Solen Beauchesne - Camping de la Baie - Morbihan (56) ;
Loïc Roudaut - Camping de la Grève Blanche - Finistère (29) ;
Yann Breistroffer - Camping de la Plage Ambon - Morbihan (56) ;
Gwenaelle, Isabelle et Delphine Hostiou - Camping de la Plage Bénodet - Finistère (29) ;
Isabelle et Yannick Trouplin - Camping de la Plage de Trez Rouz - Finistère (29) ;
Cécile et Magali Le Cocq - Camping de la Plage Guidel - Morbihan (56) ;
Fabienne et Franck Ribotta - Camping de la Presqu'île - Finistère (29) ;
Guillaume et Gladys Petit et Jérôme - Camping de la Tour - Morbihan (56) ;
Anne-Sophie et Baptiste Caverne - Camping de l'Île Verte - Ille-et-Vilaine (35) ;
Hervé Butault - Camping de Locouarn - Finistère (29) ;
Laurence et Frédéric Buquet - Camping de Locronan - Finistère (29) ;
Philippe Guillo - Camping de Penboch - Morbihan (56) ;
Patrick Quézé - Camping de Rhuys - Finistère (29) ;
Sabrina Mesas - Camping de Rhuys - Morbihan (56) ;
Laurence Blavier - Camping de Saint-Jean - Finistère (29) ;
Hubert Le Cuff - Camping Des Abers - Finistère (29) ;
Isabelle Manis - Camping des Hautes Grées - Côtes d'Armor (22) ;
Kennekka Plumer - Camping du Bugeau - Loire Atlantique (44) ;
Laurence Rougic - Camping du Goulet - Finistère (29) ;
Christine Horvais - Camping du Lac - Ille-et-Vilaine (35) ;
Anthony Hamelin - Camping du phare de l'île vierge - Finistère (29) ;
Karine Couric - Camping Du Vieux Verger - Finistère (29) ;
Fanny Baudet - Camping du Vougot - Finistère (29) ;
Nathalie et Marie Chatelet - Camping Duguesclin - Ille-et-Vilaine (35) ;
Laurence Guegueniat - Camping Gwel Kaer - Finistère (29) ;
Céline et Jean-François Molinier - Camping Kerlaz - Finistère (29) ;
Carinne et Romuald Albertini - Camping La Blanche Hermine - Morbihan (56) ;
Mireille Prousten - Camping La Ferme de Lann Hoedic - Morbihan (56) ;
Julie Pires - Camping la Roche Percée - Finistère (29) ;
Stéphane Brouard - Camping la Vallée - Côtes d'Armor (22) ;
Pierre Chauvin - Camping le Cabellou Plage - Finistère (29) ;
Annaïck et Olivier Le Roy - Camping le Kergariou - Finistère (29) ;
Denis Garcia - Camping le Lac Carnac - Morbihan (56) ;
Isabelle Iziquel - Camping le Lac O Fées - Morbihan (56) ;
Sylvie et Paul Magaud - Camping Le Loup Blanc - Finistère (29) ;
Marlène Burban - Camping Le Suroit - Finistère (29) ;
Patricia Humbert - Camping le Varquez sur Mer - Côtes d'Armor (22) ;
Philippe Jurkiewicz - Camping les Genets - Morbihan (56) ;
Evelyne Dupré - Camping les Goelands - Morbihan (56) ;
David Paugam - Camping Les Hortensias - Finistère (29) ;
Pascal Guinard - Camping les Madières - Côtes d'Armor (22) ;
Catherine Lang - Camping les Mouettes - Morbihan (56) ;
Marc Mougis - Camping les Parcs - Morbihan (56) ;
Marina Delalande - Camping les Rives de Vilaine - Morbihan (56) ;
Mathieu Chespin - Camping les Rives du Lac - Ille-et-Vilaine (35) ;
David Talboundet - Camping Les Salines - Côtes d'Armor (22) ;
Corinne Auffret - Camping Paradis Menez Bichen - Finistère (29) ;
Charles Le Fouler - Camping Pen Palud - Morbihan (56) ;
Patrice Benot - Camping Plage de Meneham - Finistère (29) ;
Carine Urvois - Camping Sandaya L'Escale St-Gilles - Finistère (29) ;
Marc Cluzeau - Camping Val de Landrouët - Côtes d'Armor (22) ;
Gaël Du Jonchay - Domaine de la Ville Huchet - Ille-et-Vilaine (35) ;
Loïc Servant - Domaine de Pendruc - Finistère (29) ;
Véronique et Laurent Rolla - Domaine des Jonquilles - Côtes d'Armor (22) ;
Sonia Million - Domaine des Ormes - Ille-et-Vilaine (35) ;
Jean-Luc et Victor Finance - Domaine du Launay - Côtes d'Armor (22) ;
Précilia Richeux - Domaine du Logis - Ille-et-Vilaine (35) ;
Adeline Louis-Honoré - Domaine Les Peupliers - Ille-et-Vilaine (35) ;
Isabelle Ristord - Domaine Les Rives de l'Oust - Morbihan (56) ;
Patrick Goven - Domaine Résidentiel de Kerpenhir - Morbihan (56) ;
Amélie Bigot - Flower Camping la Pointe du Talud - Morbihan (56) ;

Alexandre Burlot - Glamping Terre et Mer - Côtes d'Armor (22) ;
Mathilde Lepioyfle - La Croix Villieu - Morbihan (56) ;
Sandra Cottin - La Ferme de croas men - Finistère (29) ;
Claudia Durand - Le Bonheur Côté Pré - Finistère (29) ;
Katell Barbedienne - Le Frêche à l'âne - Côtes d'Armor (22) ;
Yves et Ana Moigneau - Le Pertuis du Rofo - Morbihan (56) ;
Thomas Jaouen - Les Sables Blancs - Finistère (29) ;
Sébastien Even - Manoir de Ker an Poul - Morbihan (56) ;
Anne et Eruwan Calippe - Yelloh Village l'Atlantique - Finistère (29) ;
Stéphanie et Yann Bellec - Yelloh Village les Mouettes - Finistère (29) ;
Kayleigh Funic - Yelloh Village l'Océan Breton et Yelloh Village la Plage - Finistère (29) ;
Jean-Vincent Madec - Yelloh Village Mane Guernehue - Morbihan (56) ;
Cassandre et Hervé Martin - Camping d'Aubeterre-Sur-Drone - Charente (16) ;
Enrick Poitevin - Camping Les Pins de la Coubre - Charente-Maritime (17) ;
Christophe et Claude Cavel - Camping Les Gros Joncs - Charente-Maritime (17) ;
Cyril Dubreau - Camping Les Flots Atlantique - village 1 - Charente-Maritime (17) ;
Bastien et Séverine Trouwé - Camping Les Baleines - Charente-Maritime (17) ;
Benoît Pinaud - Camping Eden Océan & Spa - Charente-Maritime (17) ;
Gilles Dupont - Camping Domaine Les Charmilles - Charente-Maritime (17) ;
Laurent Brizand - Camping Le Rayonnement - Charente Maritime (17) ;
Leonard Caldarella - Camping La Clairière - Charente-Maritime (17) ;
Emilie David - Camping Le Sorlut - Charente-Maritime (17) ;
Sébastien Buffet - Camping Domaine du Coq Rouge - Corrèze (19) ;
Nathalie Audureau - Camping Le Vaurette - Corrèze (19) ;
Valérie et Jérôme Bélé - Camping Au bois dormant - Corrèze (19) ;
Richard et Christelle Chapuis - Camping Le Saulou - Corrèze (19) ;
Christian Gnaffeuil - Camping Au Soleil d'Oc - Corrèze (19) ;
Justine Rault - Camping Le Gibanel - Corrèze (19) ;
Carine Smets - Camping Bois et Nature - Creuse (23) ;
Nicolas Debaille - Camping La Lénotte - Dordogne (24) ;
Christophe Haauw - Camping Domaine de Fromengal - Dordogne (24) ;
Samuel Lechat - Camping Le Douzou - Dordogne (24) ;
Alexandre Moreau - Camping Le Mondou - Dordogne (24) ;
Xavier et Sébastien Pakozs - Camping Le Moulin de Paulhiac - Dordogne (24) ;
Pascal Saurais - Camping Le Royannais - Gironde (33) ;
Thaïs et Laurent Higos - Camping Domaine Les Carrelets - Gironde (33) ;
Guillaume Gruat - Camping Arbre d'Or - Landes (40) ;
Jean-Luc Grimois - Camping Cantaloude - Landes (40) ;
Christine Labarbe - Camping Municipal Les Pins Bleus - Landes (40) ;
Marie-Françoise Dagneou - Camping Village Tropical Sen Yan - Landes (40) ;
Lisa et Samuel Péry - Camping Les Bruyères - Landes (40) ;
Agnès Lалуque - Camping Calède - Landes (40) ;
Emilie Thirion - Camping Lou PK2 - Landes (40) ;
Lola Lafitte - Camping Le Vieux Port - Landes (40) ;
Denis et Florence Beg - Camping Le Mouliat - Lot-et-Garonne (47) ;
Loïc Peron - Camping Oyam - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Jean-Michel Dufau - Camping Larrouleta - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Christiane Perrière - Camping Juancho - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Guillaume Queune - Camping Untxin Socca - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Roger Goya - Camping Ur-Onea - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Sylvain Chambert - Camping La Ferme des 4 chênes - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Jon Patxi Maillo - Camping Suhiberry - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Peyo Noblia - Camping Antton - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Camille Ponche - Camping Bela Basque - Pyrénées-Atlantiques (64) ;
Antonie Muijen - Camping des Alouettes - Haute-Vienne (87) ;
Stéphane Bertrand - Perla Di Mare - Haute Corse (2B) ;
Jean-Paul Franceschi - Camping Marina D'Erba Rossa - Haute Corse (2B) ;
Romuald Bartoli - Camping Arinella Bianca - Haute Corse (2B) ;
Pascal Simon - Camping u Casone - Haute Corse (2B) ;
Laurent Decombles - Camping Côte des Nacres - Haute Corse (2B) ;
Dominique Léandri - Camping Via Romana - Haute Corse (2B) ;
Marie Filippi - Camping Bagueera - Haute Corse (2B) ;
Marie-Claire Gaddoni - Camping Riva Bella - Haute Corse (2B) ;
Catherine Kupper - Camping Domaine D'Anguione - Haute Corse (2B) ;
Jean-Paul Franceschi - Sole Di Sari - Corse-du-Sud (2A) ;
Nathalie Bernardi - Camping Marina Di Sorbo - Corse-du-Sud (2A) ;
Toussaint Lucchini - Camping u Ponte Grossu - Corse-du-Sud (2A) ;
Ludovic Ingargiola - Camping le Sagone - Corse-du-Sud (2A) ;
Alfredo Quintela - Camping la Casa - Corse-du-Sud (2A) ;
Dominique Casalta - Camping Benista - Corse-du-Sud (2A) ;
Alexandre Peretti - Camping la Vallée - Corse-du-Sud (2A) ;
François Ferraro - Camping la Liscia - Corse-du-Sud (2A) ;
Dominique Badiani Fabiani - Camping a Marina - Corse-du-Sud (2A) ;

NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

A quoi sert ce guide ?



Ce guide est un manuel de gestion environnementale et plus précisément de gestion des déchets. Il présente 13 fiches actions issues du travail d'accompagnement des campings dans le cadre du Plan Camping Durable de la FNHPA. Il permet ainsi de disposer de la méthode à suivre pour démarrer, mettre en œuvre ou améliorer la gestion des déchets. Par des conseils simples et des retours d'expérience concrets, ce guide donne des clés pour motiver une équipe, faire des économies, répondre aux attentes des clientèles et contribuer à préserver l'environnement. L'objectif est de tendre vers le moins de déchets possible.

A qui est destiné ce guide ?

Ce guide s'adresse à toutes les personnes qui doivent gérer la question des déchets sur un terrain de camping. Conçu sous forme de fiches, il permet à chaque collaborateur de disposer des éléments le concernant directement dans ses activités.

Pourquoi s'engager dans une démarche de réduction des déchets ?

En interne

- Diminuer le temps consacré à la gestion de l'espace « déchets ».
- Améliorer la qualité de vie des salariés en réduisant les nuisances sonores, olfactives, visuelles et les risques liés à la manipulation et au traitement des déchets.
- Diminuer les coûts associés à la collecte ou amortir les hausses prévisibles de coûts de collecte.
- Anticiper les réglementations à venir.

En externe

- Être un acteur engagé du territoire.
- Attirer une clientèle sensible aux enjeux environnementaux.
- Fidéliser les équipes, grâce à des actions concrètes et visibles.
- Communiquer efficacement avec la collectivité ou l'entreprise en charge de la collecte des déchets.

Le saviez-vous ?

En France, l'hôtellerie de plein air produit près de 142 000 tonnes¹ de déchets en 6 mois soit l'équivalent des déchets produits par 270 000 habitants environ. C'est pourquoi, si chacun des 7600 campings français met en place une démarche de réduction des déchets, l'impact environnemental peut être considérable.

1 Sur la base des diagnostics effectués dans le cadre du Plan Camping Durable.

Comment s'y prendre ?

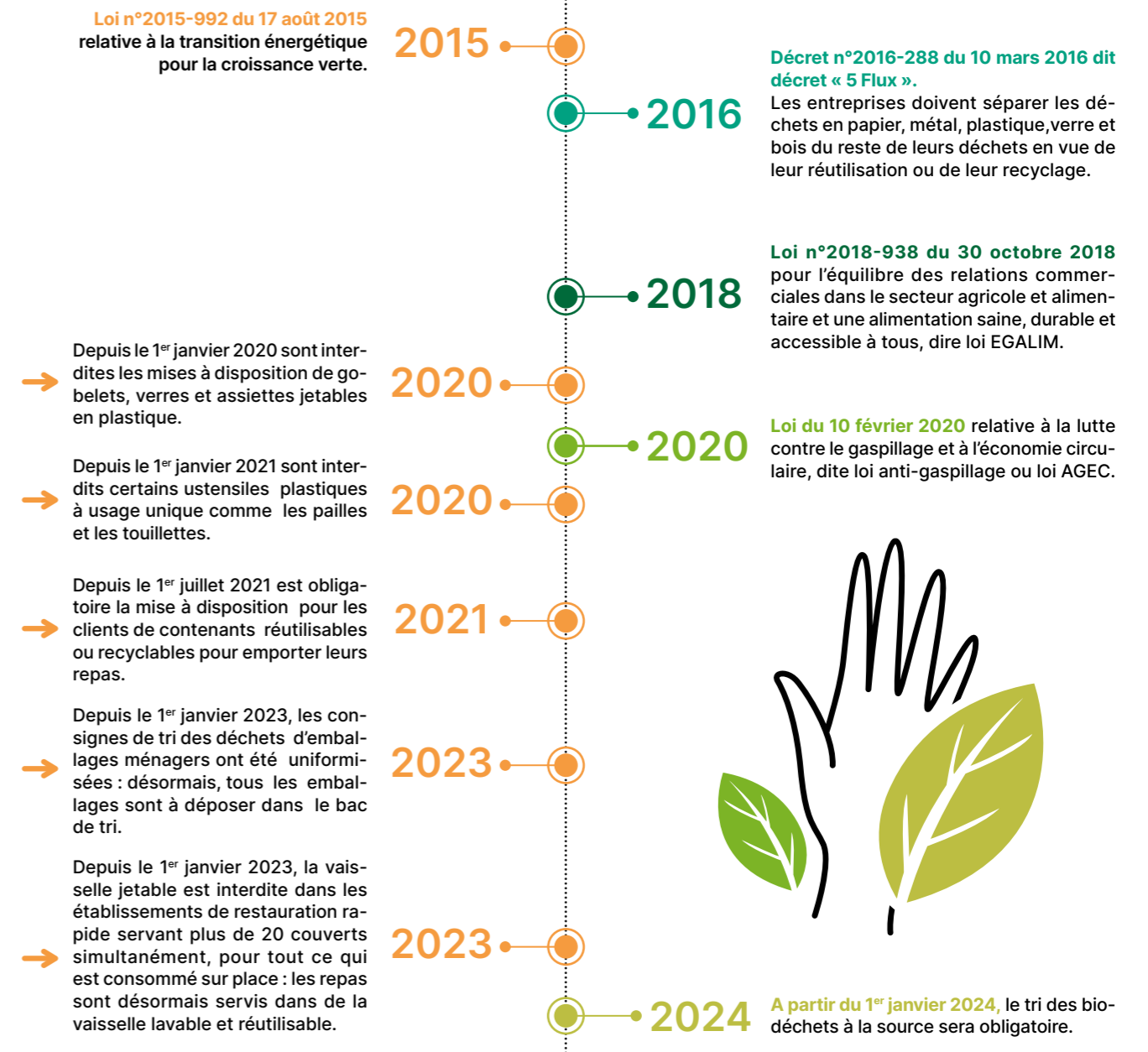
En matière de déchets, il est important d'adopter une approche holistique qui combine des stratégies préventives et curatives :

- **En termes de prévention**, il faut réfléchir à la meilleure manière d'acheter (produits eco-responsables, le moins d'emballage possible, durée de vie la plus longue possible, en vrac ou grand conditionnement ...) et ainsi réduire les quantités de déchets à la source. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !
- **En termes de gestion**, il est important de s'assurer que les déchets soient éliminés de manière appropriée. Cela peut se faire en encourageant la réutilisation, le don, le recyclage, ou même la valorisation énergétique.

Au final, il s'agit d'appliquer la règle des 5 R, initialement proposé par Béa Johnson dans son livre « Zéro Déchet » et aujourd'hui repris largement comme fondement de toute politique de gestion environnementale.



La réglementation en vigueur





METTRE EN PLACE DES INDICATEURS POUR SUIVRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS €

De quoi parle-t-on ?

Définir un indicateur et en assurer le suivi permet d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre. Au même titre qu'un indicateur de performance économique, un indicateur de performance environnementale est indispensable pour connaître la situation initiale, se fixer des objectifs et comparer les résultats d'une année sur l'autre. D'une manière générale, le suivi des indicateurs environnementaux permet également de détecter des anomalies. Par exemple, l'établissement pourra plus facilement repérer une erreur de chiffrage sur une facture de collecte ou une problématique de dépôt d'ordures par des personnes extérieures au camping.

Quel indicateur choisir ?

Pour choisir l'indicateur, on sélectionne une valeur facilement collectable, qui peut être pour les déchets, soit le poids (en kg), soit le volume (en litres) de déchets (ordures ménagères non valorisables et tri sélectif) collectés sur l'établissement.

Un indicateur n'est intéressant que si on peut le comparer d'une année sur l'autre en tenant compte de la fluctuation de la fréquentation. Dans le cas des campings, on retient comme dénominateur commun le nombre de nuitées.

Indicateur à suivre =
X kg de déchets / nuitée

Comment le calculer ?

En fonction des informations qui sont à la disposition des campings, il existe 3 possibilités :

- Le poids de déchets collectés à l'année sur l'établissement figure sur les factures de collecte qui sont émises par le prestataire de collecte privé ou la collectivité en charge de la collecte. Dans ce cas, il suffit de le diviser par le nombre de nuitées annuelles.
- Le volume de déchets figure sur la facture, et non le poids. Dans ce cas, il faut appliquer un coefficient de conversion volume/poids qui est de 0,2 pour les ordures ménagères non valorisables et de 0,05 pour le tri sélectif¹.
- Aucune indication ne figure sur la facture. Dans ce cas, il faut suivre le nombre de bacs collectés par votre prestataire de collecte ou par la collectivité pour suivre le volume, le convertir en poids et faire le bilan en fin d'année.

Chiffres clés

Le ratio moyen de production de déchets par nuitée est de 0,85 kg ou 4L, ordures ménagères non valorisables et tri sélectif confondus pour les ménages en France². C'est également la moyenne constatée en camping³.

¹ Coefficient issu de campagnes de caractérisations et des bilans de production de Kerval Centre Armor.

² Source : MODECOM 2017 « Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés ».

³ Moyenne calculée entre 2019 et 2022, sur la base des données des campings participants au Plan Camping en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine.



Une fois que l'indicateur est mis en place et suivi, il peut servir à la communication auprès des vacanciers et du personnel. C'est une preuve concrète des efforts et des progrès de l'établissement. Cette communication chiffrée permet d'associer plus facilement les vacanciers et les équipes dans les efforts de l'établissement.

Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

- Un temps de travail est à prévoir chaque année pour mettre à jour le fichier de suivi de l'indicateur et prendre le recul nécessaire pour analyser l'évolution des données. Quand la facturation annuelle ne permet pas l'analyse de la quantité de déchets produits, il faut alors prévoir quelques minutes par semaine pour compter le nombre de conteneurs présentés à la collecte et les renseigner au fur et à mesure dans le fichier de suivi (cf. « La boîte à outils »).
- Des outils de communication peuvent être utilisés afin de communiquer les objectifs et les résultats de la démarche auprès des clients.



Exemple d'outil de communication [téléchargeable à la fin de ce guide](#).

Notre conseil

Choisir un responsable du relevé et du suivi, de préférence une personne permanente de l'établissement.

LES POINTS DE VIGILANCE

- L'élaboration du fichier de suivi avec la personne désignée responsable des relevés (co-construction de l'outil).
- La régularité des relevés.
- La facilité de la procédure de relevé.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- Prise de conscience de la situation grâce aux indicateurs chiffrés.
- Meilleure vue d'ensemble grâce à un outil de gestion et de management permettant de prioriser et de suivre les résultats des actions mises en place.
- Sensibilisation des équipes et de la clientèle.
- Valorisation de l'engagement / communication.



La boîte à outils

LES CONTACTS

- Votre fédération professionnelle peut vous transmettre des fichiers adaptés pour le suivi des indicateurs.
- Votre collectivité ou votre prestataire de collecte peut vous aider à retrouver le volume ou le poids de déchets collectés dans votre camping.

LES DOCUMENTS UTILES

- Un exemple de [fichier de suivi](#) de la production de déchets.
- La fiche « [Suivi de la consommation](#) » de l'Ecolabel Toolbox, outil d'accompagnement à la mise en place de l'Ecolabel Européen pour les hébergeurs touristiques.
- La fiche « Mesurer les différentes consommations et la production de déchets » du guide « [Hébergeurs touristiques, quelles actions mettre en place pour un tourisme durable ?](#) » de l'ADEME Bretagne.
- La fiche « [Réduire le volume de déchets dans les campings](#) » de la FNHPA.

Pour aller plus loin

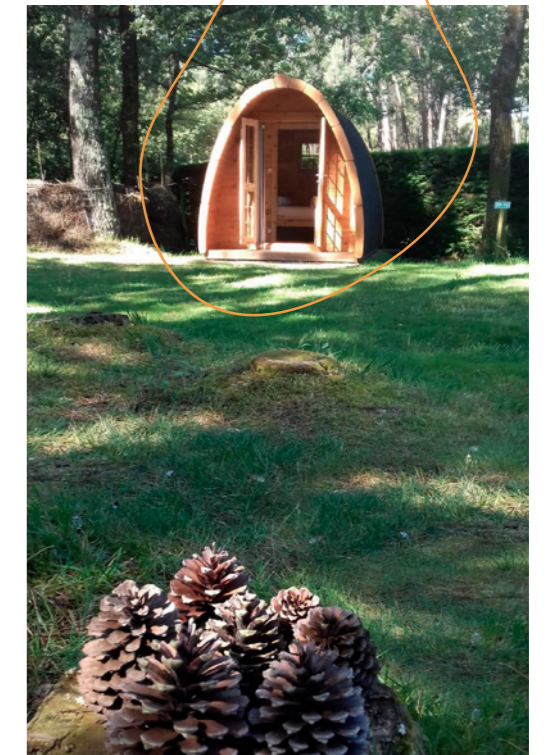
Une fois l'indicateur de départ calculé :

→ **Se fixer des objectifs à atteindre** pour faire évoluer ses indicateurs et le communiquer auprès des équipes, des fournisseurs, de votre prestataire de collecte et des vacanciers afin d'impliquer toutes les parties prenantes dans la démarche.

Exemple :

« Notre objectif est de réduire de 20% notre volume de déchets produits par nuitée entre 2021 et 2023 ». « Nous souhaitons améliorer le tri dans notre établissement, notre objectif est de porter la part de tri sélectif à 50% du poids de déchets collectés sur le camping d'ici 2024. »

→ **Définir les moyens humains et financiers** qui peuvent être dédiés à cet objectif et sélectionner 2 ou 3 actions prioritaires (à sélectionner parmi les fiches de ce guide par exemple) qui serviront à atteindre cet objectif.

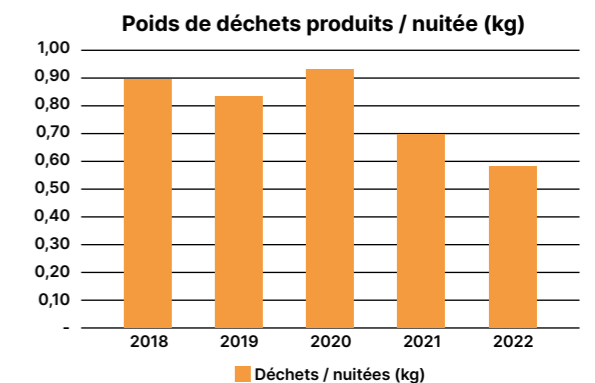
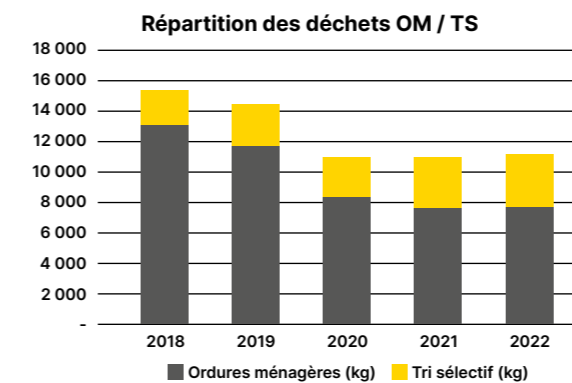


ILS L'ONT FAIT !

CAMPING DE KERGO * (56)**
135 emplacements

VOS INDICATEURS DÉCHETS

Vos déchets aujourd'hui :	2018	2019	2020	2021	2022
Déchets / nuitée (kg)	0,90	0,85	0,93	0,71	0,58



→ Le suivi de l'indicateur permet d'évaluer l'efficacité des actions mises en place. Ici, on peut suivre l'évolution de la part de tri dans le poids total de déchets et la réduction du poids par nuitée.

FORMER LES ÉQUIPES

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS €

De quoi parle-t-on ?

En contact permanent avec la clientèle, l'équipe du camping doit être capable d'accueillir chaleureusement les vacanciers et de répondre à toutes leurs questions ou préoccupations y compris celles concernant l'engagement environnemental de l'entreprise : économies d'eau et d'énergie, entretien des espaces verts sans produits chimiques, compostage, etc. Une fois formés, vous-même et votre personnel agirez en ambassadeurs et donnerez l'exemple. Les éco-gestes seront ainsi plus facilement adoptés et appréciés par vos clients. La formation du personnel est donc un axe majeur de la transition écologique des campings.

Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

La mise en place d'une formation pour le personnel nécessite avant tout un investissement humain car il est possible de trouver des formations prises en charge par les Opérateurs de compétences (OPCO) ou l'ADEME¹.

Qui former ?

- **Vous-même, gestionnaire du camping**, pour impulser une dynamique « zéro déchet » auprès de vos équipes.
- **Un référent « Développement Durable »**, qui pourra être chargé du suivi des actions mises en place suite à la formation.
- **Votre équipe de permanents**, relais des engagements de l'établissement sur le terrain. Une fois formées, les équipes deviennent moteur de la démarche et peuvent participer activement à la recherche de nouvelles solutions et de pratiques plus durables.
- **Un membre de votre personnel** spécifiquement concerné par la formation en question (technicien, cuisinier, jardinier...)

Les questions à se poser

Quels types de formations choisir sachant qu'elles couvrent souvent un champ plus large que celui des déchets ?

- **Formation aux éco-gestes** : l'objectif est de pouvoir adopter rapidement et concrètement les éco-gestes que les salariés peuvent mettre en place pour réduire la quantité de déchets, limiter l'utilisation de l'eau et d'énergie, sensibiliser la clientèle....
- **Formation au compostage** : afin d'anticiper la réglementation du 1^{er} janvier 2024 qui prévoit le tri à la source des biodéchets, une formation au compostage est vivement conseillée pour appréhender les spécificités liées à l'activité de l'établissement. A noter, qu'au moins une personne de l'établissement doit obligatoirement avoir réalisé la formation qui délivre la qualification de « référent de site ».
- **Formation à la cuisine durable** : l'objectif est de former aux enjeux et techniques de l'alimentation durable et aux éco-gestes en restauration : les cuisines végétales ou alternatives, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les enjeux environnementaux de l'alimentation, les consommations d'eau et d'énergie.
- **Autre formation professionnelle liée aux problématiques environnementales** : maîtrise de l'énergie, maintenance des équipements solaires...

→ Nos conseils

- **Impliquer votre personnel dans la démarche**, le thème est très actuel et fédérateur.
- **Sélectionner des organismes de formation expérimentés dans le secteur du tourisme**, qui possèdent idéalement une expertise spécifique en hôtellerie de plein air. N'hésitez pas à leur demander leurs références.
- **Partager les enseignements en interne lors des réunions d'équipe**.
- **Anticiper les changements d'organisation ou d'habitudes engendrés par les formations**.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- Anticipation du cadre réglementaire (déchets, eau, énergie...).
- Baisse des frais de fonctionnement.
- Amélioration de l'image auprès des clientèles.
- Fidélisation et engagement du personnel.
- Attrait des employés saisonniers.

POINT DE VIGILANCE

Le financement des formations est directement dépendant des qualifications des formateurs, vérifiez les certifications de vos intervenants (Datadock, Qualiopi...) et validez votre formation avec l'organisme financeur en amont (ADEME, FAFCEA, CCI...).



La boîte à outils

LES CONTACTS

- Vos fédérations professionnelles sont les meilleurs relais vers les organismes de formation et vers les financements possibles. Les fédérations peuvent elles-mêmes organiser des ateliers collectifs spécifiques à la transition écologique de l'hôtellerie de plein air.
- Pour sensibiliser vos équipes à la réduction des déchets, les collectivités territoriales peuvent organiser des **visites de centre de tri**. Ces visites permettent de prendre conscience du volume de déchets produits sur le territoire, de comprendre les consignes de tri et ainsi d'ajuster certaines pratiques internes.

LES DOCUMENTS UTILES

- Le [site de l'ADEME](https://formations.ademe.fr) dédié à la formation : [formations.ademe](https://formations.ademe.fr)
- La fiche « [Formation du personnel](#) » - Ecolabel Toolbox.
- La fiche « [Impliquer le personnel dans la démarche](#) » - ADEME.



¹ Une formation aux éco-gestes peut être aidée dans le cadre du « Fonds Tourisme Durable » : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/fonds-tourisme-durable>

Pour aller plus loin

→ **Mettre en place une charte environnementale** ou charte « éco-gestes » en interne, qui reprend l'ensemble des engagements de l'établissement et de ses salariés dans la gestion quotidienne du camping. Cette charte peut être mise à disposition dans le cahier d'accueil et doit être signée par l'ensemble des équipes, notamment par les salariés saisonniers qui ne peuvent pas bénéficier d'une formation systématique.

→ **Former votre personnel technique** à d'autres enjeux comme la maîtrise de l'énergie, le solaire thermique et photovoltaïque, la gestion différenciée des espaces verts, ...

→ **Mettre en place une « boîte à idées »** environnementale à destination des salariés.

→ **Informez votre collectivité territoriale** de vos actions et de votre engagement pour un tourisme responsable.



ILS L'ONT FAIT !

CAMPING EDEN OCÉAN & SPA **** (17) 300 emplacements

Manon Girard

« Depuis janvier 2022, le poste d'assistante de direction inclut la fonction d'ambassadrice du développement durable dédiée à la mise en place concrète de la transition écologique du camping. Les formations suivies par un membre de l'équipe sont systématiquement partagées en interne. Parmi ces formations figurent notamment :

- La formation au compostage sur site : « Objectifs et enjeux, mise en œuvre et freins à lever, cycle de vie du compost ».
- La formation à l'entretien écologique : logique du nettoyage, outils (lavettes), produits, contrôle qualité.
- La visite du centre de tri du territoire et la rénovation de la zone "déchets" multiflux.
- La démarche d'amélioration continue.
- L'affichage en interne de la démarche éco responsable à l'attention des salariés du camping.
- Une initiation à l'apiculture : fonctionnement de la ruche.

Le Camping Eden l'Océan a également pour projet de création d'un jardin en permaculture, et a développé des partenariats pérennes avec des associations comme les Abeilles de Ré, « l'Apporte Bonheur », la LPO, ... Ces partenariats contribuent au quotidien à la sensibilisation des salariés aux enjeux du développement durable. »

LE VIEUX PORT ***** (40) 1444 emplacements

Lola Laffite

« L'établissement a formé tous les employés et tous les saisonniers à adopter des éco-gestes et des bonnes pratiques environnementales au sein de la structure : limiter le nombre d'impressions, éteindre les lumières, avoir une gestion responsable de la consommation d'eau, ... Nous sommes formés pour pouvoir parler de la démarche environnementale aux vacanciers dès l'accueil. »

Fiche 3

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACHAT ZÉRO DÉCHET

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS € €

De quoi parle-t-on ?

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »



Mettre en place une politique d'achat zéro déchet signifie adopter une approche visant à minimiser ou éliminer la production de déchets dans le cadre de l'achat et de l'utilisation de produits. Cette politique peut inclure l'achat de produits durables et réutilisables, la réduction de l'emballage superflu, l'achat de produits recyclés ou compostables, ou plus largement la mise en place de pratiques d'achat responsables. Il est essentiel de commencer par abandonner autant que possible l'achat de produits à usage unique. Ces produits ont un impact environnemental important, qui commence dès leur fabrication. En effet, les matériaux utilisés sont souvent non durables et leur transformation est polluante. De plus, ces produits nécessitent un emballage individuel

pour la vente et le transport, ce qui augmente considérablement leur empreinte carbone. Une fois achetés, ces produits ont également une durée de vie très courte, ce qui signifie qu'ils sont rapidement jetés et deviennent des déchets non recyclés. Cela entraîne un coût important pour leur gestion et leur collecte, qui doivent être pris en compte par les entreprises. En adoptant une politique d'achat « zéro déchet », les entreprises peuvent contribuer à réduire leur impact sur l'environnement tout en améliorant leur rentabilité et leur image de marque. Au regard des solutions alternatives qui existent, il revient à chaque gestionnaire d'arbitrer en fonction de son contexte économique, du temps de personnel dont il dispose, de ses cibles de clientèle...

Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

La mise en place d'une politique d'achat « zéro déchet » nécessite un investissement de départ dans des solutions durables, qui seront rentabilisées du fait qu'elles n'auront pas à être rachetées chaque année.

Par exemple :

- Literie réutilisable en remplacement du jetable.
- Eponges et lavettes lavables pour le ménage.
- Produits d'entretien rechargeables à la place des dosettes ou des flacons jetables.



Les questions à se poser

- Quels sont les achats qui génèrent le plus de déchets ?
- Quels sont les produits jetables achetés par le camping ?
- Parmi ces produits, quels sont ceux qui pourraient être supprimés ou remplacés par des solutions réutilisables ?
- Quels sont les déchets les plus volumineux dans les bacs de collecte (bouteilles/flacons plastiques, cartons à pizza...) ?
- Est-ce que l'offre de services et les produits que je propose aux vacanciers est cohérente avec la politique zéro déchet du camping ?
- Quels sont les déchets les plus fréquemment déposés en déchetterie, ou jetés en fin de saison ?
- Quelles adaptations logistiques et quel temps de travail sont nécessaires pour ces nouvelles solutions ?



→ Nos conseils

- **Communiquer auprès des vacanciers avant leur arrivée.** *Par exemple :*
« Pour limiter les déchets liés, nous proposons des formules sans linge de lit, ou un service de blanchisserie écologique... Le linge de lit jetable a été exclu de nos pratiques dans le cadre de nos engagements vers le tourisme durable ».
- **Être cohérent : présenter la politique de l'établissement vers la réduction des déchets et l'écologie en général.**
Les clients adhèrent d'autant plus facilement que la démarche est explicite et partagée à l'ensemble des services du camping : compostage, gourdes pour remplacer les bouteilles en plastique, contenants réutilisables pour la vente à emporter du snack, ...
→ [Fiche 8 « Proposer des produits en vrac »](#).
→ [Fiche 4 « Proposer un Kit d'Accueil Zéro déchet »](#).
- **Être vigilant sur l'acceptabilité par le personnel.** *Par exemple :* Le lavage des draps peut être perçu comme un « retour en arrière », c'est pourquoi il est important d'expliquer les bénéfices environnementaux de cette action et d'impliquer le personnel dans la démarche globale de l'établissement.
→ [Fiche 2 « Former les équipes »](#).

LES POINTS DE VIGILANCE

- Concernant les produits lavables en remplacement du jetable : la performance des machines à laver et sèche linge doit être vérifiée afin d'être le plus économe en eau et en énergie possible.
- Pour l'ensemble de la politique d'achat : quand un produit jetable est remplacé par un autre produit plus durable, il est indispensable de vérifier sa provenance, sa composition et sa durabilité dans le temps.



LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- Le coût d'investissement est ponctuellement plus important que le maintien des solutions jetables, mais la réflexion en coût global permettra de calculer un retour sur investissement rapide. Les économies se feront grâce à la fin des achats de produits jetables et au coût évité en traitement des déchets. **En effet, tous les produits jetables remplacés par des solutions réutilisables sont autant de déchets qui n'auront pas à être collectés.** Si la facturation de la collecte de vos déchets se fait au poids ou au volume, les économies seront immédiates.

« Nous avons moins de déchets car les jetables sont emballés dans un film plastique et nous n'avons plus de jetables qui génèrent des déchets après le départ des clients. Le coût est moins important car avant les éponges, protèges oreillers et protèges matelas que j'installais sur les alèses imperméables étaient jetables et étaient changés entre chaque location, donc rachetés. » *Laurence Bucquet, CAMPING DE LOCROUAN*

- Chaque produit à usage unique génère une pollution et un gaspillage sur tout son cycle de vie : matières premières, fabrication, transport, ...et déchets. La suppression des produits jetables a un impact conséquent sur le volume de vos déchets.
- Le temps nécessaire aux achats (commandes, suivi des stocks, logistique) et le volume de déchets générés sont maîtrisés, et la politique de lutte contre le gaspillage est renforcée et peut être affichée pour sensibiliser les vacanciers.



La boîte à outils

LES CONTACTS

Votre fédération professionnelle et vos fournisseurs peuvent vous guider afin de trouver les alternatives qui correspondent le mieux à vos contraintes.

LES DOCUMENTS UTILES

- La fiche « [Réduction des déchets : articles jetables](#) » - Ecolabel Toolbox.
- Les fiches « [Définir une politique d'achats responsables](#) » et « [Réduire les déchets courants et mettre en place des actions « zéro déchets »](#) » - ADEME.

Pour aller plus loin

- **Opter pour le lavage à la vapeur d'eau**, afin de limiter les déchets liés aux contenants des produits d'entretien.
- **Fabriquer sa lessive « maison »** pour la blanchisserie, et la proposer également aux clients en veillant à mettre à disposition sa composition.

PROPOSER UN KIT D'ACCUEIL ZÉRO DÉCHET

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS €

De quoi parle-t-on ?

Lors de l'arrivée des clients, il est important d'assurer un accueil fluide et chaleureux tout en faisant passer les informations nécessaires à la bonne gestion des déchets durant le séjour. Vos initiatives vers la transition écologique doivent être valorisées à ce moment-là pour pouvoir être adoptées par les vacanciers dès leur arrivée.

Néanmoins, le temps d'accueil peut être limité dans certaines circonstances et le nombre d'informations à faire passer au moment de la remise des clefs de l'hébergement est important. Un kit d'accueil et de sensibilisation « zéro déchet » disposé dans leurs locatifs est un geste de bienvenue complémentaire et utile : c'est un moyen efficace de faire transparaître votre engagement vers un tourisme durable. C'est une action symbolique, qui va conditionner l'image qu'aura le vacancier de

l'établissement, puisque c'est une des premières choses qu'il verra à son entrée dans l'hébergement. Aujourd'hui, la plupart des kits d'accueil sont composés du matériel de base pour le ménage et l'entretien de l'hébergement : éponge, sac poubelle, dosette de produit d'entretien, papier de toilette. Ils peuvent également contenir des produits d'hygiène. Malheureusement, la majorité de ces produits sont jetables et présentés sous formes de dosettes individuelles.



ILS L'ONT FAIT !

CAMPING LES GOÉLANDS (56),
100 emplacements

Evelyne Dupre

« J'avais des craintes sur l'hygiène des protections lavables, mais tout s'est très bien passé. Cela fait beaucoup moins de déchets et aussi moins de travail ! Nous les lavons avec une microfibre et un produit nettoyant, c'est parfaitement imperméable. Nous n'avons pas eu de retour des clients, c'est que c'est positif ! Le coût sera rentabilisé grâce au fait de ne plus avoir de commande de jetable à passer chaque année. »



CAMPING DE KERLAZ * (29)**
65 emplacements

Céline Molinier

« À la suite du RDV que nous avons eu en 2021 pour faire le point sur nos déchets, nous avons décidé - entre autres - de réaliser la lessive nous-mêmes et de la mettre à disposition gratuitement pour tous les campeurs qui effectuent une lessive à la laverie. Au niveau coût côté camping, c'est très faible puisqu'il suffit d'acheter des paillettes de savon de Marseille, du bicarbonate de soude et un flacon d'huile essentielle, ce qui représente un coût d'environ 10-15 euros et ce qui permet de réaliser une dizaine de bidons de 3L de lessive très rapidement. Pour ma part, je fais 2 bidons de 3L soit en à peine 10 minutes que je mets à disposition pour les clients.

Les avantages pour le camping : nous sommes sûrs que les clients ne mettront pas n'importe quel produit dans la machine à laver. Nous proposons une fois par semaine un atelier qui permet aux clients d'apprendre à fabriquer leur lessive. Cet atelier permet de les sensibiliser, de leur expliquer que les ingrédients sont naturels et biodégradables, ce qui ne polluera pas l'eau de la machine destinée à partir dans les eaux usées.

De plus, je réutilise les 2 mêmes bidons à chaque fois, ce qui limite considérablement les déchets plastiques. Les avantages pour les clients : lessive gratuite, sensibilisation au respect de l'environnement grâce à l'atelier, lessive plus douce pour la peau, atelier gratuit et écologique « comment faire sa lessive soi-même ? ». Nous avons constaté que la poubelle située à côté de la machine était quasiment vide chaque jour, pas de plastiques ou bidons vides comme les années précédentes. Certains clients sont repartis du camping en me disant que dorénavant, ils feraient leur lessive maison ! Très bonne nouvelle. »



Comment fait-on ?

En fonction de vos priorités, votre kit de sensibilisation « zéro déchet » peut contenir plus ou moins de matériel :

- Des produits d'hygiène solides : savon provenant d'une savonnerie locale, par exemple.

CAMPING DE LA CROIX VILLIEU (56)
**** 184 emplacements

Mathilde Lepioufle

« Les savons nous coûtent environ 0.30€ pièce. La prochaine étape est de remplacer les unidoses de produits d'entretien et de vaisselle par des contenants rechargeables. »

- Une gourde ou une bouteille en verre personnalisée aux couleurs du camping - d'autant plus si vous proposez une fontaine à eau ou que vous incitez les vacanciers à consommer l'eau du robinet tout au long de leur séjour. La gourde peut être accompagnée du message « ici, l'eau est potable ! Utilisez votre gourde pour limiter les déchets plastiques ».
- Les produits d'entretien et d'hygiène peuvent être mis à disposition dans des distributeurs ou des contenants rechargeables.
- Les éponges lavables peuvent remplacer les éponges jetables habituelles.

CAMPING DE LOCRONAN * (29)**
100 emplacements

Laurence Bucquet

« Cela nous a coûté 300€ HT pour 200 éponges. Cela nous évite un coût récurrent que nous avions avant avec les éponges jetables. Certains clients étaient tellement contents de mes éponges qu'ils ont acheté les mêmes sur le site internet où j'ai acheté les miennes. Nous convertissons les vacanciers au « zéro déchet » ! »



- Généraliser l'emploi de sacs poubelles transparents pour responsabiliser les usagers quant au tri des déchets.
- Valoriser ce kit d'accueil « zéro déchet », en le mettant en évidence à l'arrivée de vos clients, proche de votre visuel d'accueil, de l'affichage des écogestes et de votre politique environnementale.

Les questions à se poser

- Quels sont les produits consommables dont j'ai besoin pour le kit d'accueil et pour lesquels les alternatives « zéro déchet » sont les plus faciles/efficaces ?
- Les produits logotés au nom du camping intègrent-ils une fonction « zéro déchet » ?

LES POINTS DE VIGILANCE

- Attention aux faux amis : les alternatives aux produits jetables deviendront eux-mêmes des déchets s'ils sont de mauvaise qualité ou s'ils sont mal utilisés. La meilleure alternative est celle qui aura la plus longue durée de vie !
- En cas de remplacement des contenants de produits d'entretien classiques par des contenants rechargeables, il faut veiller à ce que la composition des produits soit toujours consultable par les utilisateurs.



→ Nos conseils

- Favoriser les kits d'accueil à utilisation « longue durée » que les clients ne jetteront pas en fin de séjour (gourde de bonne qualité par exemple) ou dont ils auraient dans tous les cas eu l'usage (savon pour les mains par exemple).
- Communiquer sur le site internet : « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, c'est pourquoi notre établissement s'engage en supprimant les produits à usage unique ».
- Communiquer dans le mail de réservation : « Pour limiter les déchets tout au long de votre séjour, nous privilégions les produits sans emballage » « Testez le « zéro-déchet » lors de votre séjour grâce à des savons et shampoings solides locaux ! »
- Être cohérent : ne pas proposer d'eau en bouteille plastique à la supérette, privilégier les fontaines à eau, proposer des contenants réutilisables pour la vente à emporter et non des barquettes ou contenants jetables...
- Préciser la procédure de mise en place du kit d'accueil pour qu'elle soit bien intégrée par les équipes de ménage et d'accueil : veiller à ce que les contenants de produits d'entretien soit bien rechargés avant chaque arrivée, nettoyer les produits qui sont réutilisables...
- Mentionner le fait que certains produits ne doivent pas être emportés par les vacanciers en fin de séjour : contenants de produits rechargeables, éponges lavables... Si besoin, intégrer ces produits à l'inventaire de l'hébergement.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- Economies d'achats et meilleure rentabilité sur des produits achetés « en gros » plutôt qu'en doses individuelles.
- Economies en temps de gestion, réapprovisionnement, stock des produits et logistique.
- Amélioration du tri grâce à la sensibilisation des clients.
- Réduction des impacts environnementaux liés à la fabrication de produits jetables et des suremballages.

Le kit d'accueil et de sensibilisation « zéro déchet » est un symbole concret et tangible de l'engagement du camping dans la transition écologique et la lutte contre le gaspillage. C'est le moyen de passer un message important lors de l'arrivée du client, qui démontre que le camping a travaillé en interne avant de demander aux vacanciers de fournir des efforts. Cela contribue à crédibiliser la communication autour de l'ensemble des écogestes. C'est également un moyen de communiquer sur les consignes de tri et sur la réduction des déchets à travers un angle positif, au-delà des simples consignes.

Certaines des nouvelles habitudes initiées par le kit d'accueil pourront même être reproduites par les campeurs chez eux à leur retour de vacances !





RÉDUIRE LES DÉCHETS NON ALIMENTAIRES DU RESTAURANT

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS €

De quoi parle-t-on ?

Dans les zones de restauration du camping, les déchets peuvent provenir :

- **Des emballages fournisseurs** : il faut alors privilégier les fournisseurs qui reprennent les emballages, qui proposent de la marchandise en gros / sans suremballage, qui proposent la consigne.
- **De la préparation des repas** : s'assurer de bien avoir une poubelle multi-flux en cuisine (emballages, biodéchets et ordures ménagères). Si les restes alimentaires et les emballages sont correctement triés, il y a très peu de déchets non valorisables en cuisine.
- **Des vacanciers** : s'assurer que la poubelle de la terrasse du restaurant, si elle est indispensable, permet un tri des 3 flux (emballages, biodéchets et ordures ménagères).



Les questions à se poser

Quels sont les déchets produits par la zone de restauration ?

Faire une liste de tous les déchets jetés, et faire le tri parmi ceux qui peuvent être :

- **Supprimés** : par exemple les pailles en plastique¹
- **Remplacés par une solution durable** : les nappes en papier peuvent être remplacées par des nappes cirées.
- **Remplacés par du vrac** : les dosettes individuelles de sucre par des sucriers.
- **Réduits** : par exemple les emballages de la vente à emporter en carton, en incitant au maximum les vacanciers à venir avec leurs propres contenants.

Les changements peuvent se faire progressivement, en choisissant, par exemple, 3 déchets sur lesquels agir chaque année.

¹ Voir rappel réglementaire page suivante.

Comment fait-on ?

L'investissement de départ correspond aux solutions alternatives durables aux produits jetables et aux contenants qui vont permettre de réduire les emballages : vaisselle, boîtes de conservation, sucriers, boîtes à thé, boules à thé, ramequins...

Exemples :

- Coût total pour le Camping les Goélants : 2500€
- Coût total pour le Camping du Phare de l'Île Vierge : 5000€, en comptant le lave-vaisselle.

Pour aller plus loin

- Facilitez le tri avec des poubelles de pré collecte personnalisables en fonction des évolutions des consignes (stickers).
→ [Fiche 10 « Faciliter le tri pour vos clients »](#).
- Mettre à disposition des contenants réutilisables dans les mobil homes, afin de faciliter la démarche zéro-déchet de vos campeurs.
Exemple : une boîte hermétique pour transporter les plats à emporter / les plats du foodtruck, une bouteille en verre ou une gourde pour emporter de l'eau lors des pique-niques, un sac à pain pour récupérer les viennoiseries le matin, quelques bocaux pour aller se servir en gâteaux apéritifs à la boutique de vrac...
- Organiser un atelier « Zéro Déchet » : confection de savon ou de produit cosmétique, de produits d'entretiens.
- Instaurer la vente de gourdes personnalisées ou mettre à disposition des bouteilles en verre pour inciter à consommer l'eau du robinet, installer des fontaines à eau.
→ [Fiche 8 « Proposer des produits en vrac »](#).
- Afficher des éco-gestes dans chaque locatif.
- Supprimer tous les contenants à usage unique : gel douche, berlingots de produits d'entretien, cartons à pizza, capsules de café, sachets de sucre...
- Établir une politique d'achats responsables et communiquer sur les engagements de l'établissement.

CAMPING LES BALEINES ** (17)**
185 emplacements

Bastien Trouwe

« Les produits cosmétiques entièrement écologiques sont un véritable succès, tout comme la distribution des seaux à compost issus du réemploi. »

CAMPING LE VIEUX PORT *** (40)**
1444 emplacements

Lola Laffite

« Afin d'encourager la clientèle à adopter des pratiques vertueuses, notre politique de bienvenue des voyageurs inclut un kit d'accueil zéro déchet dans un carton recyclé et recyclable imprimé en France composé de : sacs poubelles green, éponge en grattoir naturel, filtre à café, gourde, chiffon multi-usage éco-labellisé... »



La boîte à outils

LES CONTACTS

Votre fédération professionnelle et vos fournisseurs peuvent vous guider afin de trouver les alternatives et les nouveaux produits qui correspondent le mieux à vos contraintes.

LES DOCUMENTS UTILES

- La fiche « [Réduction des déchets : articles jetables](#) », Ecolabel Toolbox.
- Les fiches « [Sélectionner des produits et services responsables](#) » et « [Réduire les déchets courants et mettre en place des actions « zéro déchets »](#) » - ADEME.



ILS L'ONT FAIT !

CAMPING DE LA CROIX VILLIEU ** (56)**
184 emplacements

Mathilde Lepioufle

« Proposer un kit d'accueil sans déchet est une action symbolique qui permet de sensibiliser les vacanciers dès leur arrivée. C'est un petit geste de bienvenue qui est plus haut de gamme et plus différenciant qu'un kit d'accueil classique. En choisissant de nous approvisionner auprès d'une savonnerie artisanale située à seulement 5km du camping, nous mettons en valeur un savoir-faire local et nous donnons envie aux clients d'en faire de même pendant leurs vacances. Choisir un approvisionnement local c'est à la fois réduire l'impact de nos livraisons et garantir un stock facile à proximité en cas de besoin pendant la haute saison. »

Rappel réglementaire

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les pailles en plastique et les touillettes sont interdites.
<https://www.economie.gouv.fr/cedef/interdiction-plastique-usage-unique>

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la vaisselle jetable est interdite dans les établissements de restauration rapide servant plus de 20 couverts simultanément, pour tout ce qui est consommé sur place. Les repas doivent être servis dans de la vaisselle lavable et réutilisable.
<https://www.economie.gouv.fr/cedef/interdiction-plastique-usage-unique>

Les assiettes et les contenants de vente à emporter en plastique à usage unique sont interdits.
<https://www.economie.gouv.fr/cedef/interdiction-plastique-usage-unique>

→ Nos conseils

- Solliciter vos fournisseurs sur la réduction de leurs emballages mais aussi sur le pourcentage de matériaux recyclés ou recyclables des emballages et des contenants.
- Au bar, privilégier la vente de boissons au verre, plutôt qu'en canette ou en bouteille individuelle.
- Limiter la vente des bouteilles d'eau en plastique.
- Adopter un système de consigne pour les verres ou les contenants de la vente à emporter.
- Former et impliquer le personnel de restauration afin que les solutions soient trouvées en équipe. Ainsi, les alternatives choisies correspondront aux contraintes du quotidien.



LES POINTS DE VIGILANCE

La vaisselle en plastique jetable est souvent remplacée par des contenants en cartons et des couverts en bois. Leur impact est moindre comparativement aux produits en plastique, mais est cependant loin d'être négligeable :

- Cela reste un déchet.
- Cela reste un produit à usage unique : sa fabrication et à son transport nécessitent de l'énergie, pour une utilisation de seulement quelques minutes.

La vaisselle en plastique peut également être remplacée par des produits en matière « biosourcée » ou « biodégradables ». Attention, « Un objet plastique biosourcé n'est pas nécessairement biodégradable. Et même s'il est dit « biodégradable », il ne se décompose pas toujours totalement. Un matériau est biodégradable s'il peut être décomposé par des micro-organismes (bactéries, champignons, algues...) dans des conditions spécifiques.⁴ » Ces conditions spécifiques ne correspondent pas forcément à un compostage en camping.



La boîte à outils

LES CONTACTS

Votre fédération professionnelle et vos fournisseurs peuvent vous guider afin de trouver les alternatives qui correspondent le mieux à vos contraintes.

LES DOCUMENTS UTILES

- Impacts climatiques du tout-jetable : [l'exemple de la vaisselle jetable](#).
- « [Etat des lieux des emballages liés à la restauration](#) » - ADEME.
- La fiche « [Réduire la production de déchets et mettre en place des actions « zéro déchet](#) » » - ADEME.
- La fiche « [Réduction des déchets : plan de réduction des déchets générés par les services de restauration](#) » Ecolabel Toolbox.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

Le retour sur investissement peut être assez long car les dépenses initiales sont importantes. En revanche, elles apportent les bénéfices suivants :

- Économies d'achats, en évitant des coûts récurrents de produits achetés chaque année.
- Meilleure rentabilité sur des produits achetés « en gros » plutôt qu'en doses individuelles.
- Économies en temps de gestion, réapprovisionnement, stock des produits et logistique.
- Diminution du volume de déchets à gérer au restaurant.
- Image plus qualitative de l'offre de restauration.
- Réduction des impacts environnementaux liés à la l'utilisation de produits jetables³.

Pour aller plus loin

- Proposer la vente de vrac » à la réception du camping.
→ [Fiche 8 « Proposer de produits en vrac »](#).
- Adopter une politique d'achat « zéro déchet ».
→ [Fiche 3 « Mettre en place une politique d'achat « zéro déchets »](#).
- Travailler sur le gaspillage alimentaire au restaurant en se basant sur les recommandations de la fiche « Lutter contre le gaspillage alimentaire » des [« guides de l'ADEME »](#).
- Collecter ce qui peut être valorisé séparément pour les revaloriser comme par exemple les coquilles d'huîtres.



⁴ <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/6402/guide-pratique-paradoxe-plastique-10-questions.pdf>

³ <https://www.zerowasteFrance.org/impacts-climatiques-tout-jetable-exemple-vaisselle/>



METTRE EN PLACE LE COMPOSTAGE

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS DE € À €€€€€
En fonction du matériel choisi

De quoi parle-t-on ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques : restes de fruits et légumes, feuilles, branches, herbes, copeaux de bois et déchets alimentaires. Ces matières organiques se décomposent grâce à l'action de micro-organismes tels que les bactéries, les champignons et les vers de terre, qui transforment ces déchets en un matériau riche en nutriments appelé compost.



Le compost est un amendement naturel qui peut être utilisé pour améliorer la qualité du sol et la santé des plantes. Il est également un moyen efficace de réduire les déchets alimentaires et les déchets de jardinage. Le compostage est doublement bénéfique pour l'environnement car il permet de limiter le transport de déchets¹.

Rappel réglementaire

Selon la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, au 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire quelle que soit la quantité produite.

¹ <https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/dechets/passer-a-l'action/valorisation-organique/compostage#:~:text=Le%20compostage%20est%20un%20proc%C3%A9d%C3%A9,leur%20structure%20et%20leur%20fertilit%C3%A9>

ILS L'ONT
FAIT !

CAMPING DU PHARE DE L'ILE VIERGE *** (29) 55 emplacements

Anthony Hamelin

Suppression des boîtes à pizza en carton, en utilisant des assiettes et en demandant aux vacanciers à venir avec leurs propres contenants. Suppression des gobelets jetables.

« J'ai décidé de supprimer au fur et à mesure les objets jetables utilisés jusqu'à présent au camping. Au restaurant, j'ai supprimé les boîtes à pizzas. Même si elles étaient en carton, elles finissaient tout de même à la poubelle et représentaient un volume de déchets importants. Les couverts jetables ont également été supprimés. Cela me demande environ 30 minutes de travail en plus pour le nettoyage de la vaisselle mais permet de réduire de manière significative la poubelle du snack. Le lave-vaisselle permet également des économies d'eau. Les vacanciers sont encouragés à venir avec leurs propres assiettes, ce qui permet de limiter aussi le temps passé à la vaisselle. En voyant les autres le faire, les vacanciers imitent et sont de plus en plus nombreux à venir avec leurs propres contenants. Une fois que le stock de gobelets en plastique sera épuisé, je n'utiliserai plus que des pichets pour l'eau du robinet, et j'aurais ainsi supprimé tous les déchets plastiques et carton de mon snack. »



GLAMPING TERRE ET MER **** (22) 75 emplacements

Utilisation de pailles en papier et réflexion sur les pailles réutilisables, suppression des dosettes de sucres au profit de sucriers.

CAMPING LES GOÉLANDS *** (56) 100 emplacements

Evelyne Dupre

Remplacement de l'ensemble des emballages jetables du restaurant par du réutilisable.

« En 2022 nous avons décidé de réduire les déchets du restaurant en remplaçant les barquettes de frites et de moules par des marmites, des bols et des « freshbox ». Les vacanciers les lavent eux-mêmes et les ramènent. Nous avons aussi supprimé les emballages pour les barquettes, et je remarque que certains clients viennent d'eux-mêmes chercher leurs viennoiseries avec leur sac en tissu. L'investissement sera rentabilisé car nous n'avons plus à acheter du jetable chaque année, et nous payerons moins de poubelles ! »

CAMPING LE LAC O FÉES *** (56) 55 emplacements

Isabelle Iziquel

Bouteilles en verre en libre-service afin de diminuer les consommations d'eau en bouteille au profit de l'eau du robinet :

« Nous avons récupéré au fil de l'eau des bouteilles de jus de pomme en verre de 500 ml et 1L, que nous mettons à disposition des vacanciers à l'accueil. Un affichage informe, sur chaque point d'eau, que l'eau est potable et qu'il est préférable de consommer l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille. La prochaine étape pour nous est de mettre en place des systèmes de filtration au restaurant et dans les sanitaires, afin de fournir de l'eau filtrée. Je vais également mettre en place un présentoir avec les bouteilles en plastiques jetées et la mention "voici les déchets qui auraient pu être évités en choisissant de boire l'eau filtrée du robinet. »

Comment fait-on ?

Les questions à se poser :

- 1. Quel sont les besoins ? / mon contexte ?**
 Quel volume de biodéchets ai-je à composter ?
 Les biodéchets peuvent représenter jusqu'à 30% du volume des ordures ménagères, 38% si le camping dispose d'un restaurant¹.
- 2. Quelle méthode utiliser ?**
 - **Le compostage « classique »**, en bac ou en pavillon de compostage : le temps de maturation sera d'environ 9 mois, ce qui correspond à la période de fermeture du camping. Le compost est utilisable à partir de 6 mois.
 - **Le compostage mécanique** : le temps de maturation est accéléré. Ce type de compostage permet d'éviter les odeurs et les nuisibles. Plusieurs solutions existent.
- 3. Quelle organisation mettre en place en interne ?**
 - Les vacanciers déposent eux-mêmes leurs biodéchets sur l'aire de compostage : c'est la solution idéale pour un compostage en bac ou pavillon de compostage. C'est une solution pédagogique et volontariste.
- 4. Où installer la zone de compostage dans le camping ?**
 - **Pour un compostage « classique »** en bac ou « pavillon de compostage » : choisir un sol naturel (non bitumé), privilégier une zone de passage facilement accessible et visible depuis l'accueil ce qui facilite le contrôle quotidien.
 - **Pour un compostage mécanique** : prévoir une zone abritée et sécurisée.
- 5. Comment valoriser le compost ?**
 Le compost mûr pourra être utilisé sur place aux pieds des plantations ou au potager. En cas de volumes importants, il peut être utilisé dans des jardins de proximité ou chez les salariés par exemple. **Le processus de compostage classique divise par 3 le volume de biodéchets : 1L de biodéchets va donner 0.3 L de compost.**

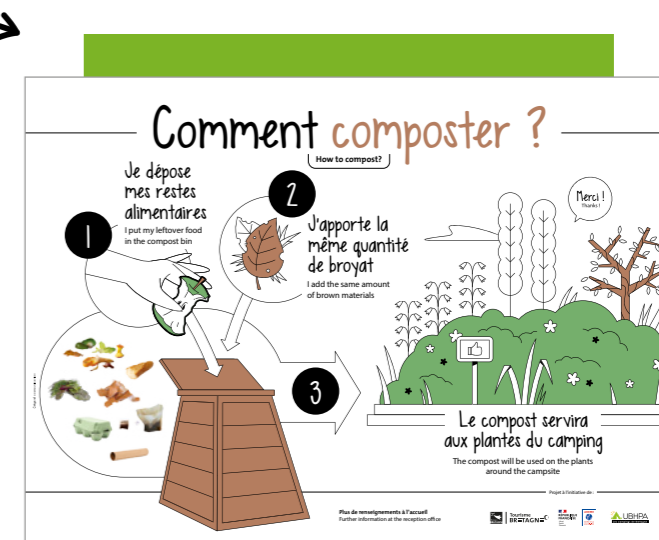
Les investissements nécessaires : de € à €€€€€ en fonction du matériel choisi

	Compostage « classique »		Compostage mécanique
	En bac	En pavillon	
Coût	€ 100-200€	€€ 1k - 2k€	€€€€€ 5k€ - 45k€
Avantage	+ économique et + écologique		Evite tout risque de nuisibles et d'odeurs, qui peuvent arriver en cas de mauvaise gestion d'un composteur classique
Point de vigilance	Demande un suivi et une gestion quotidienne importante		Consommation énergétique, coût de maintenance

¹ Caractérisation au Camping "Au Bocage du Lac" par Kerval Centre Armor,

Matériel complémentaire :

- **Le broyat** : il est indispensable à la bonne décomposition des biodéchets et à l'absorption de l'humidité pour éviter les odeurs et les moucheron. Composé de matières sèches (copeaux de bois, feuilles mortes), il provient idéalement des déchets verts du camping, collectés pendant l'hiver. Il faut prévoir un bac de broyat sur l'aire de compostage.
 - **Les contenants de pré-collecte** : pour organiser la collecte des biodéchets, il est indispensable de fournir des bio-seaux aux vacanciers, afin de leur permettre de transporter facilement leurs biodéchets depuis leur emplacement ou leur hébergement jusqu'à l'aire de compostage.
- Des bacs d'aliments utilisés par des traiteurs ou restaurateurs locaux peuvent également servir de contenants de pré collecte.
- **La signalétique** : l'aire de compostage doit être indiquée et accompagnée d'une signalétique claire, afin d'expliquer aux vacanciers comment composter.



+ Astuce : pour faciliter le brassage du compost, un « brass' compost » peut être mis à disposition. Un point d'eau peut également faciliter le rinçage des bacs une fois vidés.



La boîte à outils

LES CONTACTS

Pour vous aider dans le choix du matériel et la mise en œuvre du compostage sur votre camping, n'hésitez pas à contacter :

- Vos fédérations professionnelles locales
- Le service « prévention des déchets » de votre collectivité locale
- Les associations du [réseau compost citoyen](#), qui sont Maîtres composteurs

LES DOCUMENTS UTILES

- [Déchets des professionnels et établissements publics](#) - Trier et valoriser les déchets alimentaires : comment et à quel coût ? - ADEME
- [Compostage et paillage](#) - ADEME
- [La fiche « Réduire à la source et valoriser les biodéchets »](#) - ADEME

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

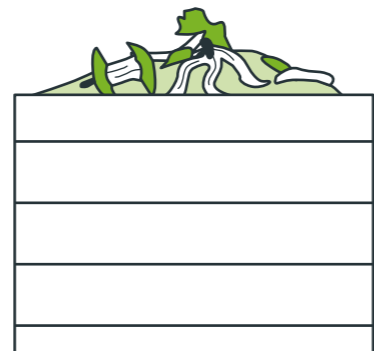
Le retour sur investissement peut être assez long car les dépenses initiales peuvent être importantes. En revanche, elles apportent les bénéfices suivants :

- **Coût de collecte évité** : potentiel de 30% d'ordures ménagères en moins dans les poubelles.
- **Coût d'arrosage et d'amendement évité** : amélioration du stockage de l'eau et des nutriments de vos espaces verts grâce à l'utilisation du compost au pied des plantes et arbres.
- **Réduction des impacts environnementaux** : 30% de déchets qui n'ont pas à être transportés et traités.
- **Dimension pédagogique** : c'est une action concrète qui démontre l'engagement de l'établissement et pousse les vacanciers à prêter attention au respect de l'environnement dans lequel ils se trouvent.



Pour aller plus loin

➔ Savez-vous qu'une mini-ferme peut aussi vous permettre de réduire les déchets ? 2 poules peuvent manger l'équivalent des biodéchets de 4 personnes¹.



Si vous n'avez pas la place ou le temps nécessaire pour composter vos restes alimentaires sur place, des solutions de collecte existent. Rapprochez-vous d'un prestataire qui mettra à votre disposition des bacs, qui seront collectés une à 2 fois par semaine. Les restes alimentaires seront compostés ou traités en méthanisation, à plus grande échelle. Cette solution permet de répondre à la réglementation mais ne permet pas d'éviter le transport ni le coût de collecte.

LES POINTS DE VIGILANCE

Le compostage nécessite une attention quotidienne, pour informer les clients lors de leur arrivée et surveiller la bonne tenue de l'aire de compostage (contrôle, brassage, arrosage si nécessaire).

Une formation est nécessaire, quelle que soit la solution de compostage choisie. Comptez une journée de formation pour la personne qui deviendra "référént de site".

« Nous recommandons aux gérants de campings de prévoir environ 5 minutes de travail par jour et par bac de compostage pour le contrôle, le brassage de la matière et l'arrosage si nécessaire »

Auréli Aubergeon de Terre d'Eveils, formatrice des référents de sites des campings d'Oléron.



ILS L'ONT FAIT !

CAMPING LE CHASSIRON * (17) 40 emplacements

« Nous tenons à vous faire part de notre entière satisfaction au sujet de notre composteur collectif. Nous l'attendions impatiemment car, adeptes du compostage à titre individuel, il nous tardait de développer cette bonne pratique à une plus grande échelle sur notre camping, encouragés par une part grandissante de notre clientèle qui nous demandait quoi faire de leurs déchets organiques. Si la crainte d'odeurs désagréables ne nous a pas effleurée, nous étions plus inquiets d'une mauvaise pratique de clients parfois inexpérimentés, redoutant de passer un temps considérable à réparer des «bêtises». Il n'en a heureusement rien été et, mis à part quelques sacs prétendus biodégradables, nous n'avons pas eu de mauvaises surprises à déplorer. La gestion du bac s'est ainsi avérée relativement simple, une visite quotidienne suffisant largement. Le bon dimensionnement du bac y est certainement pour beaucoup, nous

évitant de devoir opérer un transfert du bac d'apport vers le bac de maturation en pleine saison. Concernant le bac en lui-même, nous manquons quelque peu de recul pour apprécier sa tenue sur le long terme, mais le choix du bois (Red douglas naturellement imputrescible) et de l'accastillage (acier inox qualité marine) ne peuvent que nous rassurer, tout comme la réactivité dont vous avez su faire preuve pour effectuer les petits réglages après installation. Cerise sur le gâteau, notre potager bénéficie maintenant d'un terreau de qualité et nous espérons pouvoir vous faire goûter nos futures tomates. Un grand merci pour la formation et les nombreux conseils dont vous nous avez fait profiter, mais aussi pour votre écoute et la réponse sur mesure que vous avez su nous apporter. En espérant que notre composteur n'est que le début d'une grande famille ! »

¹ https://www.lemonde.fr/cop21/visuel/2015/12/04/et-si-on-adoptait-des-poules-pour-recycler-nos-dechets_4824465_4527432.html



Fiche 7

TRANSFORMER LES DÉCHETS VERTS EN RESSOURCES

GLAMPING TERRE ET MER ** (22)**
75 emplacements

ILS L'ONT FAIT !

CAMPING DU LAC * (56)**
132 emplacements

Alexandre Burlot

« Nous avons mis la mini-ferme dès notre ouverture en 2017. L'investissement financier est une clôture de 1m50 de haut + une horizontale de 50 cm agrafée à la première pour éviter que les renards venant de l'extérieur et nos lapins géants de l'intérieur n'y creusent des tunnels, une cabane par couple de chèvre, une tente bengali vidée des meubles pour les clients pour y mettre des poulaillers à l'intérieur et des coffres pour la nourriture. Un aménagement de tuyaux d'évacuations de 125 avec des coudes sert de distributeur automatique pour les poules. Un point d'eau existant est utilisé avec un bac à maçonner large en dessous, que les chèvres et poules se partagent. Au bout des cabanes des moutons et chèvres, il y a un grand bac de récupération de pluie pour que l'eau du toit y coule naturellement. Bref, tout est un peu fait de manière artisanale, mais c'est ce qui donne son authenticité.

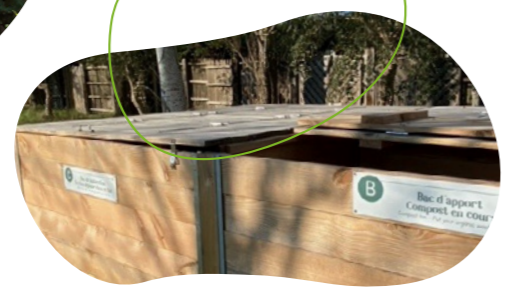
Le coût est donc financièrement peu élevé (quelques milliers d'euros au départ puis de la récup au fur et à mesure pour le reste. Il y a un coût d'achat de nourritures car surtout lorsqu'il n'y a pas de clients, il faut les nourrir avec des aliments dédiés à chaque espèce. Il faut aussi déclarer les chèvres et moutons, c'est obligatoire. Il y a donc du temps à passer pour entretenir l'ensemble, cela représente en moyenne de 10 à 20 minutes par jour selon le programme de nettoyage et de recharge alimentaire. »

→ [Fiche 7 « Transformer vos déchets verts en ressource ».](#)



Denis Garcia

« Après avoir fait le point sur la gestion des déchets du camping lors de l'hiver 2022, nous avons décidé de nous lancer dans le compostage au printemps, malgré quelques craintes et a priori. Nous avons souhaité nous concentrer dans un premier temps sur la clientèle que nous pouvons le plus facilement sensibiliser : les résidents. Nous nous sommes rapprochés de notre communauté de communes qui nous a accompagnés et avec qui nous avons organisé un goûter pour former les résidents à la gestion du composteur. Nous avons choisi d'installer volontairement la zone de compostage assez loin de la zone de tri habituelle, dans un endroit qui n'est pas très visible pour les clients mais très accessible pour nous, derrière l'accueil. Ainsi nous pouvons facilement avoir un œil dessus. J'allais personnellement tous les matins déposer les restes alimentaires du restaurant au compost, ce qui me permettait de contrôler les éventuelles erreurs, de remuer le contenu du composteur et d'y ajouter de l'eau ou du broyat. Le bilan de la première saison est très positif puisque les résidents ont joué le jeu et ont été rejoints par certains campeurs qui avaient envie de composter ou qui remarquaient la signalétique. Nous n'avons pas rencontré de problème particulier, les odeurs et les moucherons sont facilement neutralisés lorsqu'on ajoute du broyat. L'année prochaine, en plus des résidents, nous étendons le compostage à tous les clients volontaires, en expliquant la démarche à l'accueil. »



TEMPS ⌚ ⌚

INVESTISSEMENTS € €

De quoi parle-t-on ?

De par leurs vastes espaces verts, les campings sont de gros producteurs de déchets végétaux : herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille de haies et arbustes, résidus de débroussaillage.

S'ils sont déposés en déchetterie ou collectés par des prestataires privés, ces déchets représentent d'importants volumes à transporter et à traiter. Réutilisés sur place, les déchets végétaux peuvent, au contraire, contribuer à la richesse des sols du camping, ou au compostage des restes alimentaires. Il est également intéressant de s'interroger sur la bonne gestion des espaces verts afin de réduire les interventions avec une gestion différenciée voire une gestion écologique.

Rappel réglementaire

Selon le Code de l'Environnement et la circulaire 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, il est interdit de brûler les déchets verts que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Cette interdiction vise à prévenir les dépôts d'incendies involontaires et à protéger la qualité de l'air. En effet, on estime que brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines qu'un trajet de 14 000 km en voiture à essence neuve¹.

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités)².

Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

- Tondeuse mulching.
- Broyeur de végétaux.
- Composteur avec bac de broyat.
- Outils de communication pour expliquer la démarche aux vacanciers et ainsi favoriser l'acceptation des nouvelles pratiques : « Afin de préserver la biodiversité et de limiter nos déchets verts, cet espace est tondu de façon raisonnée. »
- Temps humain à dédier au broyage et au paillage en hiver et au printemps.

¹ <https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/1677-alternatives-au-brulage-des-dechets-verts-9791029710100.html>
² <https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/1677-alternatives-au-brulage-des-dechets-verts-9791029710100.html>



LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- **Économies en coûts de transport**, collecte et traitement des déchets végétaux en déchetterie ou par les prestataires privés.
- **Économies en temps de gestion** dédié à la taille et à la tonte des espaces verts, notamment en adoptant une gestion différenciée voire écologique.
- **Diminution** des impacts environnementaux liés au transport des déchets végétaux.
- **Amélioration** de la qualité des sols et de la richesse écologique des espaces verts.
- **Sensibilisation de la clientèle** à la biodiversité et à la gestion écologique des espaces verts.
- **Valorisation** de l'image du camping.

Les questions à se poser

- Y a-t-il des espaces qui peuvent être moins tondus ou moins taillés ? Si oui, les matérialiser sur le plan du camping.
- Y a-t-il des essences d'arbustes qui demandent d'être taillées trop souvent ? Si ces essences ne sont pas endémiques et ne présentent pas d'intérêt écologique particulier, les remplacer par des essences qui demandent moins d'entretien ou de taille.
- Y a-t-il un espace du camping qui peut être dédié à la gestion des déchets verts ? Sinon, comment faire pour en trouver un ?

→ Nos conseils

- **Se baser sur le plan du camping** pour identifier les zones dont les espaces verts peuvent être gérés différemment.
- **Se renseigner auprès de la mairie ou de la communauté de communes** pour savoir si des facilités existent pour disposer d'un broyeur de végétaux : location, prêt ou prestation externe.
- **Se regrouper** pour l'achat de matériel, qui est utilisé uniquement quelques jours dans l'année.
- **Prévoir un espace de stockage** pour les végétaux broyés, qui pourront être réutilisés au fur et à mesure du printemps et de l'été en paillage et en matière sèche pour le compostage des restes alimentaires.

¹ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15788#:~:text=La%20loi%20Labb%C3%A9%20interdisant%20l,aux%20lieux%20C3%A0%20usage%20collectif.>



La boîte à outils

LES CONTACTS

- Votre fédération professionnelle peut vous conseiller quant aux actions à privilégier en fonction de vos attentes et vous transmettre des contacts.
- Le service « prévention des déchets » de votre collectivité locale peut vous donner des informations quant à la gestion des déchets verts par les déchetteries locales et aux alternatives existantes.
- Les mairies ou les collectivités territoriales peuvent parfois vous fournir une liste de végétaux à privilégier pour minimiser la production de déchets verts et le besoin en eau.
- **Grâce à un partenariat avec la FNHPA, la FREDON peut vous accompagner à identifier et mettre en place des actions pour une gestion plus durable de vos espaces verts, à travers des diagnostics et formations.**

LES DOCUMENTS UTILES

- « **Feuilles mortes, tonte de pelouse, branchages** : ne les brûlez pas dans votre jardin ! » - ADEME
- « **Alternatives au brûlage des déchets verts** » - ADEME
- « **Passons au zéro-phyto** » - FNHPA

Rappel réglementaire

La loi Labbé interdit l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics. Depuis le 1^{er} juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif, dont les campings¹.

Pour aller plus loin

- **Communiquer** sur la démarche de réduction des déchets végétaux et de gestion différenciée auprès des vacanciers.
- **Trouver des alternatives aux produits phyto-sanitaires** pour la gestion des espaces verts - FNHPA.
- **Favoriser** la biodiversité au sein du camping en choisissant des essences locales et en aménageant des zones protégées » - ADEME.
- **Devenir « Refuge LPO »** en contactant la Ligue pour la protection des oiseaux la plus proche de chez vous.
- « **Favoriser des plantations extérieures indigènes et adaptées au changement climatique** » ADEME.
- **Optimiser** la végétation du camping pour favoriser le rafraîchissement des hébergements.
- **Désimpermeabiliser** certaines zones du camping pour favoriser la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur.



ILS L'ONT FAIT !

CAMPING DU PHARE DE L'ILE VIERGE * (29)**
50 emplacements

Anthony Hamelin

« Le broyeur de végétaux dans lequel j'ai investi me permet de broyer les feuilles, les branches et tous les déchets verts de la taille biannuelle. Le broyat que j'obtiens est utilisé en paillage ce qui m'a permis d'utiliser moins d'eau pour l'arrosage des plantes, malgré les températures plus élevées que d'habitude. Le broyat est aussi utilisé dans les allées pour éviter la boue, dans les alentours des aires de jeux pour enfants et en apport de matière sèche pour le compost. Cela peut prendre plus de temps que de faire des aller-retours en déchetterie, 1 à 2 jours pour le volume de déchets verts de mon camping. »

→ **Gain de 500€ par an en déchetterie, sans compter le coût des allers-retours. Pour un investissement de 4200€, le retour sur investissement est d'environ 6 ans.**





PROPOSER DES PRODUITS EN VRAC

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS € €

De quoi parle-t-on ?

« La vente en vrac se définit comme la vente au consommateur de produits présentés sans emballage, en quantité choisie par le consommateur, dans des contenants réemployables ou réutilisables »¹. Elle présente deux principaux intérêts : la réduction des emballages et la réduction du gaspillage alimentaire.

Comment fait-on ?

Selon le fonctionnement choisi, la vente de vrac demande plus ou moins de matériel :

- Des contenants pour les consommateurs : bocaux en verre récupérés et stérilisés ou bocaux neufs, sacs en tissu...
- Des distributeurs / bacs ou silos pour la présentation et la distribution des produits.
- Une balance homologuée.

Les questions à se poser

Quel type de produits choisir ?

- **Des produits alimentaires** en vrac : privilégier les produits qui ont un fort renouvellement (produits apéritif, pâtes, céréales de petit déjeuner, café...) et qui peuvent tenir sur toute la période d'ouverture.
- **Des produits non alimentaires / produits d'hygiène et d'entretien** : privilégier les produits qui sont déjà achetés dans votre épicerie (lessive, produits nettoyant multi-usage, savon...).
- **Des produits substituts de produits jetables** : gourde, boîte hermétique pour le pique-nique ou pour les plats à emporter, tote-bags, sacs à pain... Ces produits peuvent être personnalisés et logotés au nom du camping pour se transformer en outils de communication.



¹ Article L. 120-1 du Code de la Consommation, définition établie par la loi AGEC relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 11 février 2020.



CAMPING DE KERGO * (56)**
135 emplacements

→ Environ 15 aller-retours évités en déchetterie chaque année, soit 450km.



ILS L'ONT FAIT !

DOMAINE DE KERPENHIR **
74 emplacements

Patrick Goven

« Depuis l'hiver dernier, nous faisons appel à un service de broyage des déchets verts sur place, proposé par la mairie. Les déchets verts sont une ressource que nous pouvons réutiliser de manière locale, plutôt que d'engendrer des transports importants en les déposant en déchetterie. Une personne vient donc pendant 2h pour broyer tous les déchets que nous avons préalablement regroupés en tas, après la taille des haies. Le volume est ainsi réduit par 8 ou par 10 une fois broyé. Nous réutilisons le broyat au pied de nos plantations ce qui permet d'avoir un sol moins sec et moins de mauvaises herbes. Comme nous n'avons pas l'usage de tout le broyat, une partie est utilisée en local par les voisins ou autre. Le coût est de 50€ pour 2 heures, ce qui nous évite 4 à 5 allers-retours en déchetterie donc c'est immédiatement rentabiliser. Le seul inconvénient de cette solution est que nous sommes obligés de stocker les « déchets » verts quelques temps car nous ne choisissons pas le jour de broyage. Pour la gestion de nos espaces verts, nous avons également un partenariat avec un lycée local, qui forme de futurs jardiniers et paysagistes. C'est grâce à ce partenariat que nous avons mis en place des bonnes pratiques, comme la tonte de la pelouse à 3-4 cm et la réutilisation des déchets de tonte au pied des arbres. »





→ Nos conseils

- **Communiquer auprès des vacanciers avant leur arrivée, par mail :**

« Pour limiter les déchets tout au long de votre séjour, pensez à acheter vos produits en vrac / pensez à emporter votre gourde / ... »

« Inutile de faire vos courses en chemin, nous proposons un service de livraison de produits en vrac à votre arrivée »,

« Si vous souhaitez faire vos courses avant d'arriver sur notre site, pensez au drive zéro déchet de ... / à la boutique ... afin de limiter vos déchets lors de votre séjour »,

« A la réception, vous pourrez trouver des bocaux et contenants pour acheter quelques produits en vrac et ainsi limiter vos déchets ».

- **Être cohérent : ne pas proposer d'eau en bouteille plastique, privilégier les fontaines à eau. Proposer des contenants réutilisables pour la vente à emporter, et non des barquettes / contenants jetables.**
- **Faire attention aux faux amis : les alternatives aux produits jetables (gourdes, tote-bags, éco-cups...) deviendront eux-mêmes des déchets s'ils sont de mauvaise qualité ou s'ils sont mal utilisés. Les produits alternatifs au plastique jetable (bambou, carton...) restent jetables et sont parfois difficilement recyclables ou biodégradables. La meilleure alternative est celle qui aura la plus longue durée de vie !**

La complexité de l'action dépend de l'option choisie. Le conseil est de prioriser en identifiant les principales sources de déchets de l'épicerie (faire une liste), et de mettre en place des solutions alternatives les unes après les autres.

Par exemple :

Année 1 suppression des bouteilles d'eau pour une fontaine, année 2 suppression des sacs jetables pour le pain et les viennoiseries...

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

La vente de produits en vrac dans un camping peut offrir plusieurs avantages :

- **Des économies** grâce à la réduction des déchets générés par les emballages individuels.
- **Une meilleure rentabilité** des produits achetés en « gros ».
- **La réduction du gaspillage alimentaire :** possibilité pour les clients d'acheter uniquement la quantité dont ils ont besoin.
- **Une nouvelle offre de service :** alternative plus écologique et durable.



La boîte à outils

LES CONTACTS

Votre fédération professionnelle et vos fournisseurs peuvent vous guider afin de trouver les alternatives qui correspondent le mieux à vos contraintes.

LES DOCUMENTS UTILES

- [Trouver un point de vente zéro déchet](#) ou un animateur d'atelier zéro déchet
- [Trouver un point de vente de vrac](#)
- [« Panorama et bénéfices environnementaux de la distribution en vrac »](#) - ADEME
- [« La vente en vrac : un marché florissant qui n'en est qu'à ses débuts »](#) - ADEME

LES POINTS DE VIGILANCE

Les principaux points de vigilance concernent [l'hygiène](#) et [l'obligation d'affichage](#).

Pour aller plus loin

→ **Mettre à disposition des contenants réutilisables** dans les mobil homes, afin de faciliter la démarche zéro-déchet pendant les vacances.

Par exemple : une boîte hermétique pour transporter les plats à emporter / les plats du foodtruck, une bouteille en verre pour emporter de l'eau lors des pique-niques, un sac à pain pour récupérer les viennoiseries le matin, quelques bocaux pour aller se servir en gâteaux apéritifs à la boutique de vrac ...

→ **Remplacer le kit d'accueil** et ses dosettes de produits d'entretien jetables par des distributeurs ou des contenants rechargeables chaque samedi

→ [Fiche 4 « Proposer un kit d'accueil « zéro déchet » »](#).

→ **Organiser un atelier « Zéro Déchet » :** pour confectionner un savon ou un produit cosmétique.

→ **Proposer une remise « anti-gaspillage »** pour les produits à date limite de consommation courte, et communiquer sur les applications « anti-gaspi » qui permettent d'acheter des produits à moindre coût tout en limitant le gaspillage alimentaire.

→ **Encourager les vacanciers à consommer de l'eau du robinet** afin de limiter les déchets de bouteilles plastique.

Exemple d'affichage :



ILS L'ONT FAIT !

CAMPING LE LAC O FÉES ***
(56) 55 emplacements

Isabelle Iziquel

Vente de produits en vrac à l'épicerie de dépannage : **Quels produits ?** pâtes, riz, semoule. Essentiellement des produits secs qui peuvent tenir toute la saison.

Comment ça marche ? Les contenants sont des bocaux récupérés. Ils sont rapportés par les clients une fois que les aliments ont été consommés. Plutôt que d'utiliser des silos de vrac comme en magasin, les produits sont présentés directement en bocaux, sur lesquels sont indiqués la date et le poids. L'approvisionnement se fait dans un supermarché bio local. Cela demande un peu de temps mais permet de ne pas avoir de soucis de débit et de stockage pour la marchandise.

« Les vacanciers sont contents d'avoir cette possibilité de ne pas générer de déchets d'emballage. Nous souhaitons proposer une expérience de vacances, le vrac en fait partie. Comme les produits sont proposés à l'accueil, c'est une des premières choses que les vacanciers voient en arrivant au camping, c'est un moyen de véhiculer un message dès l'arrivée ».





DONNER PLUTÔT QUE JETER

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS €

De quoi parle-t-on ?

Pour inciter les vacanciers à donner plutôt que jeter, vous pouvez installer une "boîte à dons". Il s'agit d'un espace dans lequel les vacanciers peuvent déposer les objets dont ils n'ont plus l'utilité et y récupérer des objets qui les intéressent. Cette pratique s'inscrit dans le mouvement du «zéro déchet» et de l'économie circulaire. En donnant une seconde vie aux objets plutôt que de les jeter, on évite leur mise en décharge ou leur incinération, qui sont des pratiques néfastes pour l'environnement. En outre, le réemploi des objets permet de réduire la consommation de matières premières, d'énergie et de ressources naturelles nécessaires à leur fabrication. La boîte à dons est une initiative collaborative et solidaire. Elle permet aux vacanciers de partager des objets qu'ils n'utilisent plus et d'en récupérer d'autres qui pourront leur être utiles. C'est également une manière de favoriser le lien social entre les vacanciers et de promouvoir l'échange et le partage plutôt que la consommation individuelle. La boîte à dons peut prendre la forme d'une cabine de plage, d'une cabine téléphonique, d'une armoire ou d'une simple étagère.

Comment fait-on ?

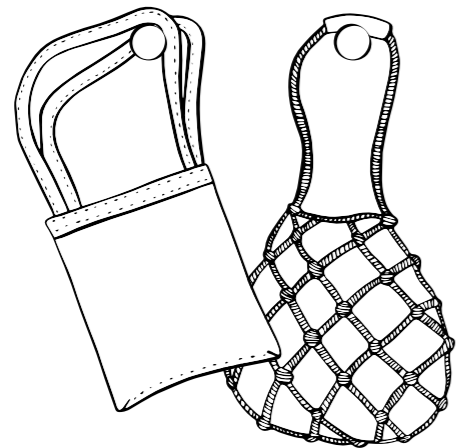
Les investissements nécessaires

La boîte à dons peut être fabriquée à base de matériaux de récupération (bois de palettes par exemple) ou directement installée dans une armoire ou une ancienne cabine de plage.

→ Nos conseils

- Choisir un endroit qui soit visible et accessible.
- Informer : installer un affichage indiquant le fonctionnement de la boîte à dons. Il est également important de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène (par exemple, ne pas déposer d'objets dangereux ou toxiques).
- Encourager : susciter l'intérêt et amplifier son utilisation en y laissant volontairement des objets.
- Communiquer sur la ressourcerie la plus proche afin que les vacanciers puissent y déposer les objets qui sont trop encombrants.
- Entretien : il est important de maintenir la boîte à dons en bon état et d'enlever tous les objets qui pourraient laisser imaginer qu'elle serve de zone de tri.
- Veiller à ce que les objets déposés soient propres, en bon état et réutilisables.

Enfin, il est important de noter que la boîte à dons ne remplace pas les autres modes de gestion des déchets (tri sélectif, déchetterie, etc.), mais qu'elle peut constituer un complément intéressant et une manière de sensibiliser les vacanciers à la prévention des déchets et au réemploi des objets.



ILS L'ONT
FAIT !



DOMAINE DU LOGIS *** (35)**
298 emplacements

Précilia Richeux

La vente des produits en vrac s'est mise en place en deux étapes :

2022 : réduction des emballages provenant des ventes à la réception à travers l'investissement dans des sacs à pain et à viennoiserie, disponible à l'achat ou en consigne, et la récupération des boîtes à œufs pour la vente d'œufs à la réception.

2023 : vente de produits alimentaires secs en vrac à la réception.

« Nous avons fait le point sur la production de déchets de notre établissement, ce qui nous a fait prendre conscience que, en plus de la mise en place effective du tri sélectif, nous pouvions réduire certains déchets à la source en remplaçant des produits jetables par des produits réutilisables et en encourageant nos clients à avoir des pratiques plus responsables. Nous avons donc décidé de supprimer les alèses de matelas jetables et les serviettes jetables du restaurant. Nous avons également choisi de proposer des sacs à pain réutilisables, en tissu, pour les baguettes et viennoiseries. Ces sacs sont disponibles pour nos clients soit à l'achat, soit en consigne. Cela nous a permis d'impliquer les clients dans la démarche à travers un geste du quotidien. Tous les clients n'adhèrent pas immédiatement, il faut quelques explications. Les sacs que nous avons choisis sont en coton, ils sont "made in France" et notre logo y est floqué par un imprimeur situé à moins d'un kilomètre du camping ! C'est lui qui nous a trouvé le sac idéal, adapté à notre besoin, et qui nous les livre. »

Un conseil dans le choix du sac : vérifier sa tenue au lavage en machine, afin de s'assurer de sa durée de vie. Les sacs que nous utilisons jusqu'à présent pour le pain pourront être utilisés pour l'achat de produits en vrac, que nous allons mettre en place en 2023. Nous récupérerons également les boîtes à œufs pour la vente des œufs à la réception. Nous réfléchissons désormais à une alternative pour notre kit d'accueil. Nous voulons proposer quelque chose de qualitatif et en profiter pour faire passer un message d'engagement en fournissant des objets qui vont être utiles lors du séjour. Nous y incluons donc peut-être le sac à pain, qui devient un outil de communication ! »

CAMPING « LE COQ ROUGE »

Sébastien Buffet

Le camping dispose d'une épicerie proposant des produits locaux et en vrac.

« La pédagogie n'est pas notre métier et c'est difficile de faire passer le message aux clients même si ce sont ici des initiés, le retard des bons gestes est considérable ! L'exemplarité et les initiatives comme notre épicerie de produits locaux et en vrac sont démonstratifs au quotidien ! »





FACILITER LE TRI POUR VOS CLIENTS

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS €

De quoi parle-t-on ?

Il peut parfois être difficile pour les clients de trier correctement leurs déchets lorsqu'ils sont en vacances ou en déplacement. La mise en place de contenants de pré-collecte (cabas de tri, poubelles de tri, poubelle de tri des biodéchets appelée aussi "bio-seau"...) permet de simplifier la tâche des vacanciers en leur proposant une solution concrète et facile pour trier leurs déchets.

En effet, une fois arrivés sur l'aire de tri à l'entrée du camping, il est trop tard pour trier les déchets, le sac poubelle est déjà fermé. Il faut donc fournir aux vacanciers le matériel nécessaire au tri au moment où le déchet est pro-

duit, c'est-à-dire dans leur hébergement ou sur leur emplacement. Fournir des contenants de pré-collecte est un prérequis pour pouvoir sensibiliser les vacanciers à la réduction des déchets.

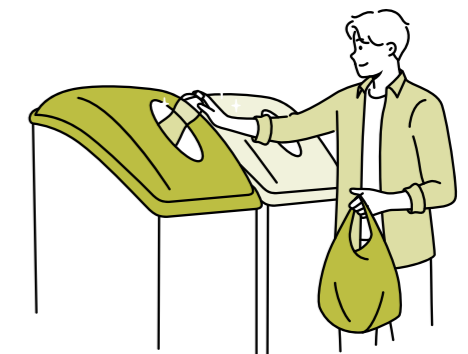
Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

- Un contenant par emplacement / hébergement : cabas de tri ou poubelles de tri, bio-seaux.
- La signalétique associée. L'information quant aux déchets qui sont à jeter pour chaque flux doit figurer sur le contenant : sticker à coller sur le couvercle des poubelles, ou visuel à imprimer sur le cabas de tri.

Les questions à se poser

- Comment les vacanciers peuvent-ils transporter leurs déchets depuis l'endroit où ils les produisent (leur hébergement ou leur emplacement) jusqu'à la zone de tri ?
- Les espaces communs du camping sont-ils également équipés de poubelles de tri et de contenants appropriés ?
- En interne, les services sont-ils tous équipés de poubelles de tri et de contenants appropriés ?



LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

La mise en place d'une boîte à don permet :

- Une diminution du volume d'encombrants déposés dans la zone de tri et donc baisse du nombre d'allers-retours en déchetterie et du temps de manutention associé à la gestion de ces encombrants.
- Des économies sur les coûts de gestion des déchets.
- Une sensibilisation des vacanciers quant à la seconde vie des produits et à la prévention des déchets d'une manière générale.
- Une meilleure protection de l'environnement : en encourageant la réutilisation et la réduction des déchets, la boîte à dons peut aider à préserver les ressources naturelles et à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la production de nouveaux produits.



La boîte à outils

LES CONTACTS

- Votre fédération professionnelle.
- Le service « prévention des déchets » de votre collectivité locale, qui peut parfois vous fournir du matériel ou vous renseigner sur des associations locales de réemploi.

LES DOCUMENTS UTILES

- En savoir plus sur le réemploi et la réparation.
- En savoir plus sur les impacts environnementaux des biens de consommation.
- Trouver une structure de réemploi ou une association à laquelle faire don de matériel proche du camping.
- Fiche « Donner une seconde vie aux objets » - ADEME.

LES POINTS DE VIGILANCE

- Ne pas l'installer dans la zone de tri au risque pour qu'elle soit confondue avec une poubelle, privilégier les zones de passage ou de loisirs.
- Au même titre que la zone de tri, l'entretien de la boîte à don est primordial afin qu'elle ne serve pas de dépôt de produits cassés ou en mauvais état.

Pour aller plus loin

- ➔ Se fournir auprès des ressourceries : acheter d'occasion une partie du matériel du camping, grâce au réseau des ressourceries.
- ➔ Acheter du matériel reconditionné : pour le matériel informatique du camping par exemple.
- ➔ Publier une annonce sur les réseaux de vos fédérations locales lorsque vous souhaitez donner / revendre du matériel.
- ➔ Penser à réparer avant de jeter, grâce au réseau « Répar'acteurs ».
- ➔ Penser à donner avant de jeter : déposer en ressourcerie ou faire don d'objets à Emmaüs ou à la Croix Rouge. En tant qu'entreprise, une attestation de don pourra vous être remise.
- ➔ Rénover les mobil homes plutôt que de les renouveler, pour allonger leur durée de vie. La liste des acteurs qui proposent ce service est disponible via les fédérations professionnelles locales.
- ➔ Anticiper la déconstruction des bâtiments / équipements de loisirs / hébergement et garantir la seconde vie des matériaux.

ILS L'ONT FAIT !

CAMPING DE KERGO *** (56)
135 emplacements

Fabrice Etourneau

« Nous avons mis en place la "cabine de gratuité" en 2021, grâce à notre communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA). Grâce à cette solution simple, chaque objet trouve une seconde vie. Rien ne se perd, à l'image de l'ensemble des actions que nous avons mis en place sur le camping : réutilisation des déchets verts, compostage des restes alimentaires... »

Résultat :

118 kg de déchets évités en une saison, grâce à cette solution de seconde vie.



Pour aller plus loin

- ➔ **Organiser des ateliers pédagogiques autour du tri des déchets** : chasse au trésor, jeu concours, challenge, activités manuelles.
- ➔ **Collecter les mégots pour qu'ils soient recyclés**, en fournissant aux vacanciers un cendrier portatif ou un petit contenant (bocal en verre par exemple) qu'ils rempliront tout au long de leur séjour avant de le vider dans un bac dédié dans la zone de tri.
- ➔ **Collecter d'autres types de déchets** : piles, bouchons en plastique ou bouchons de liège,...
- ➔ **Réaménager la zone de tri** afin de la rendre ludique et attractive
➔ **Fiche 11 « Bien aménager la zone de tri ».**
- ➔ **Communiquer de façon positive** auprès des vacanciers en utilisant les techniques du « nudge »
➔ **Fiche 12 : « Pousser à l'action grâce aux nudges ».**



ILS L'ONT FAIT !

CAMPING DU GOULET ** (29) 155 emplacements**

Mise en place de contenants pour le tri sélectif et pour les biodéchets dans tous les hébergements.

Résultat :
L'ensemble de la démarche d'amélioration du tri au Camping du Goulet a permis de diviser par 2 le poids de déchets non valorisables collectés entre 2021 et 2022.

LA LÉNOTTE ** (24) 74 emplacements**

Nicolas Debaille
Mise en place de contenants pour le tri sélectif et pour les biodéchets dans tous les hébergements.

« Chaque locatif et emplacement se voit confier des paniers de 15L, qui sont lavables et réutilisables, ainsi que des bio-seaux numérotés pour la collecte des emballages recyclables et des biodéchets compostés sur place. »

LES POINTS DE VIGILANCE

- Avant de demander aux vacanciers de trier leurs déchets, **s'assurer que le tri soit bien effectif dans tous les services internes**. Il est indispensable d'avoir des contenants de pré-collecte adaptés à disposition du personnel, ainsi que la signalétique correspondante.
- Sensibiliser le personnel à la gestion des déchets et au respect des consignes de tri pour garantir une cohérence entre la gestion interne et ce qui est demandé aux vacanciers, et éviter les erreurs de tri.
- Être attentif à la qualité des contenants choisis et à leur durabilité, afin qu'ils ne deviennent pas eux-mêmes des déchets.
- Supprimer les poubelles des espaces communs : moins de poubelles = moins de déchets. Compenser par une information/sensibilisation non culpabilisante de type : « *Rapportez les déchets sur votre emplacement /dans votre hébergement et triezy-les dans les contenants prévus à cet effet* » ou « *Les déchets doivent être triés à l'endroit prévu à cet effet : dans la zone de tri à l'entrée du camping* ».

Quand elles sont indispensables (dans les sanitaires ou sur la terrasse du snack par exemple) les poubelles des espaces communs doivent permettre le tri, afin que le message soit clair et cohérent sur l'ensemble de l'établissement.

- Évaluer régulièrement la quantité et la qualité des déchets produits sur le camping pour adapter le dispositif de collecte et de pré-collecte si besoin.



LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- **Économies en coût de collecte** : augmentation de la part de tri sélectif et de tri des biodéchets, ce qui permet de faire baisser le volume de déchets ménagers non valorisables.
- **Amélioration de l'image du camping.**
- **Amélioration de l'engagement des vacanciers** dans la démarche, et donc du respect de l'environnement et de l'établissement d'une manière générale : respect de l'hygiène, des consommations d'énergie et des consommations d'eau.



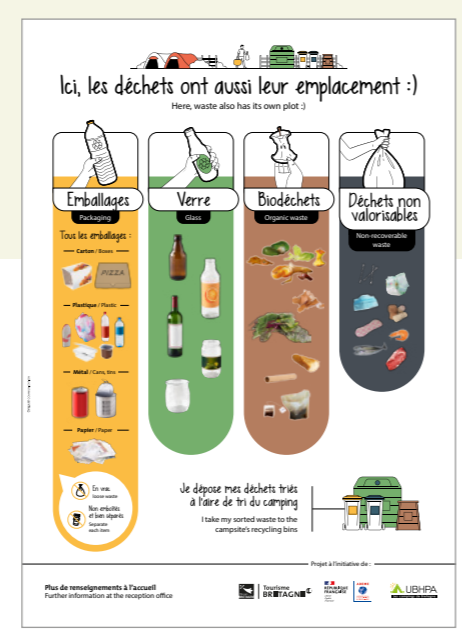
La boîte à outils

LES CONTACTS

- Votre fédération professionnelle locale peut vous conseiller quant aux contenants de pré-collecte à privilégier en fonction de vos attentes, vous transmettre des contacts de fournisseurs ainsi que des outils de communication adaptés.
- Le service « prévention des déchets » de votre collectivité locale, peut parfois vous fournir des cabas de tri et des outils de communication.

LES DOCUMENTS UTILES

Les outils de communication des consignes de tri :



➔ Nos conseils

- **Si on opte pour les cabas de tri :**
 - Penser à les consigner ou à les intégrer à l'inventaire d'arrivée, afin que les vacanciers ne les emportent pas chez eux.
 - Les remettre en mains propres lors de l'arrivée permet d'inciter sur le message de tri et de prévention des déchets.
- **Si on opte pour la poubelle de tri, qui est plus durable et plus facile à nettoyer, penser à :**
 - La forme : carrée ou rectangulaire sera plus pratique à ranger dans un petit espace qu'une poubelle ronde.
 - La poignée : indispensable pour transporter les déchets depuis l'hébergement jusqu'à la zone de tri.
 - La couleur : idéalement, choisir une couleur neutre afin de pouvoir facilement identifier le flux grâce à un sticker, et de pouvoir le changer dans le temps si les besoins évoluent.
 - La taille : privilégier la plus petite taille pour les déchets ménagers non valorisables, et pour le « bio-seau », qui doit être vidé régulièrement afin de faciliter son nettoyage.



RECYCLER

Fiche 10

RECYCLER

Fiche 10



ILS L'ONT FAIT !

GLAMPING TERRE ET MER ****
(22) 75 emplacements

Alexandre Burlot

« Nos clients ont souvent déjà ce système chez eux donc ne font pas de retour particulier. En revanche, si nous n'avions pas ce système, nous aurions peut-être quelques remarques négatives dans nos questionnaires de satisfaction... ! Les résultats se font ressentir sur nos déchets, puisqu'en 2022 nous avons eu environ 2/3 de poubelles de tri sélectif et 1/3 de déchets non valorisables, alors qu'en 2021 on était à 50/50. Ce n'est pas trop mal mais qui peut encore être amélioré. Cela devrait être mieux lorsque toute la France aura une harmonie dans les consignes de tri, sans cela beaucoup de déchets valorisables seront encore jetés. »



Résultat :

Grâce à l'ensemble des actions mises en place au Glamping Terre et Mer, la part du tri sélectif est désormais de 66%, contre 50% en 2021.



CAMPING DE LOCRONAN * (29)**
100 emplacements

Laurence Bucquet

« Les poubelles de tri ne donnent pas plus de travail puisque les clients doivent les nettoyer avant le départ. Grâce à cette mise en place, on génère moins de déchets mais pas encore suffisamment à notre goût (il y a toujours des vacanciers qui n'ont absolument pas envie de trier). Nous repassons plusieurs fois par jour au local de tri pour trier derrière les vacanciers et pourtant nous avons aussi installé de la signalétique (coût environ 600€). Nous avons également supprimé les grandes poubelles des sanitaires pour mettre des toutes petites pour les déchets de vaisselle uniquement, et ça fonctionne bien. En général, la démarche est plutôt bien vue. Je pense pour cette année réduire la taille des poubelles à déchets ménagers dans les mobil homes pour inciter à encore plus trier. »

Résultat :

En 2 ans, le camping de Locronan a presque divisé par 3 le poids de déchets par nuitée, passant de 1,40 kg à 0,58 kg. En d'autres termes, grâce à l'ensemble des actions mises en place, le camping a réussi à ne pas augmenter sa production de déchets malgré une fréquentation qui a triplé en 2 ans.

Fiche 11

BIEN AMÉNAGER LA ZONE DE TRI

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS € €

De quoi parle-t-on ?

Indispensable à la bonne gestion des déchets de l'établissement et à leur collecte, la zone de tri d'un camping est parfois "délaissée", alors qu'elle est une zone clef de la sensibilisation des vacanciers. En effet, pour garantir la bonne communication des consignes de tri et contribuer à la réduction des déchets, il est indispensable de rendre cette zone attractive.

Pré-requis à cette action : avoir mis en place des contenants de pré-collecte et avoir organisé la présentation de la démarche de réduction

des déchets lors de l'arrivée des vacanciers, à l'accueil

→ [Fiche 10 « Faciliter le tri pour vos clients »](#).

Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

- Bacs de collecte
- Signalétique
- Matériel pour l'aménagement : bois, quincaillerie

Combien ? 600 € pour l'aménagement de la zone de tri, 600 € pour les composteurs et leurs accessoires, 390 € de signalétique et 700 € d'achat de bio-seaux pour les résidents et la clientèle de passage (exemple du Domaine les Peupliers).

Les questions à se poser

Où aménager la zone de tri ?

La zone de tri est traditionnellement implantée à l'entrée du camping, afin de faciliter le dépôt des déchets (les vacanciers passent devant en sortant du camping) et la collecte.

L'aménagement doit être conforme aux exigences du prestataire de collecte pour le bon déroulement de l'opération.



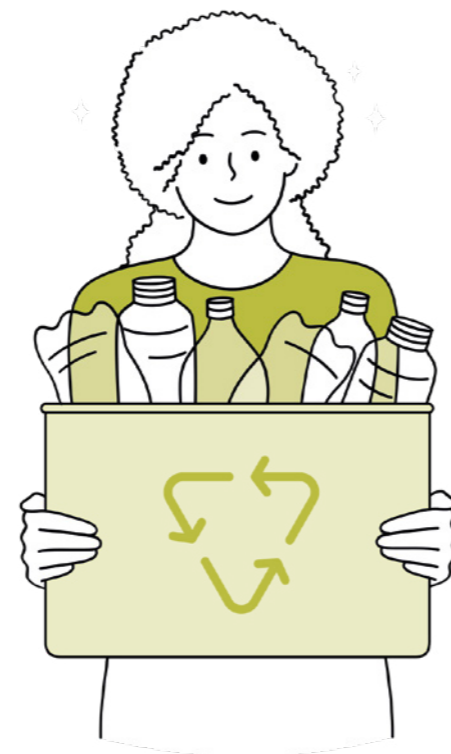


→ Nos conseils

- Scinder la zone en 2 (action possible uniquement si l'établissement dispose de conteneurs roulants) pour casser l'effet « masse » que peut avoir une zone pleine de plusieurs dizaines de bacs :
 - une zone d'apport avec un à 3 bacs de chaque flux, pour que les vacanciers y déposent leurs déchets.
 - une zone de stockage pour les bacs pleins.
- Fermer la zone aux personnes extérieures : organiser la zone de tri de telle sorte que les vacanciers y accèdent par l'intérieur du camping (au-delà de la barrière) et que la partie extérieure ne soit ouverte qu'au moment du passage des camions de collecte.
- Limiter l'accès à la zone de tri aux piétons, les vacanciers seront plus enclins à faire attention à ce qu'ils jettent en se rendant à la zone de tri à pied, avec leurs sacs poubelle à la main, plutôt que de s'y arrêter en voiture pour se débarrasser rapidement de leurs déchets avant de reprendre la route.
- Organiser la zone de tri de façon à ce que les vacanciers accèdent en premier aux conteneurs de tri sélectif, de verre, de biodéchets s'il y a lieu, et aux déchets ménagers non valorisables en dernier. Cela favorise le geste de tri.
- Optimiser le code couleur pour rendre la zone de tri ludique et intuitive : utiliser la couleur jaune du tri sélectif sur les palissades, au sol,...
- Bien choisir les contenants : quand c'est possible, privilégier les conteneurs enterrés ou les conteneurs aériens aux bacs de tri à roulettes, la manutention sera plus simple.
- Prêter attention à la taille et au nombre de contenants, ainsi qu'à la taille de leurs ouvertures.
- Optimiser la signalétique : utiliser des outils de communication clairs pour rendre la zone attractive.



- Utiliser des termes positifs comme « zone de tri » ou « espace de recyclage » plutôt que « poubelles » → [Fiche 12 : « donner un coup de pouce à vos clients »](#).
- Bien indiquer la zone de tri sur les plans du camping, et à l'intérieur du camping par une signalétique adaptée « espace de tri », « zone de recyclage ». Elle doit être indiquée au même titre que les espaces de loisirs.



Rappel

Les consignes de tri doivent également être fournies en amont. Elles doivent être disponibles au moment où le déchet est produit, c'est-à-dire dans les hébergements et sur les emplacements. En effet, une fois que le vacancier se trouve sur la zone de tri, son sac poubelle est fermé. Il est donc trop tard pour faire le tri. → [Fiche 10 « Faciliter le tri pour vos clients »](#).



Pour aller plus loin

- Ajouter un bac de collecte des cendres et du charbon de bois de barbecue dans la zone de tri ou dans les zones de barbecue communes. En plus de minimiser le risque d'incendie, cela réduira le volume des déchets non valorisables à collecter. Le charbon de bois, s'il est de bonne qualité, peut être réutilisé au pied des plantes.
- Ajouter un bac de collecte des déchets coquillés (coquilles d'huîtres) : dans certains territoires, les déchets coquillés peuvent être recyclés et trouver une seconde vie. Ils peuvent également être broyés sur place et servir à alimenter les parterres et les allées du camping.
- Collecter les ampoules et les piles dans des contenants dédiés, à l'accueil.
- Collecter les mégots de cigarette pour qu'ils soient recyclés : fournir un petit contenant (petit pot en verre par exemple) aux fumeurs lors de leur arrivée, qu'ils rempliront tout au long de leur séjour avant de le vider dans un bac dédié, dans la zone de tri.
- Donner une seconde vie aux encombrants et objets non utilisés → [Fiche 9 « Donner plutôt que jeter »](#).

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- **Économies de coût de collecte** grâce à l'augmentation de la part de tri sélectif et de tri des biodéchets.

Exemple :
Camping du Goulet **** (29), 155 emplacements : volume d'ordures ménagères collectées par la métropole divisé par deux dès la première saison. En cas de redevance incitative (proportionnelle au volume de déchets) la facture de collecte est donc divisée par deux.
- **Réduction des impacts environnementaux** du camping grâce au transport de déchets évité.
- **Sensibilisation des vacanciers** : meilleur respect des consignes de tri et des écogestes d'une manière générale.
- **Amélioration de l'image de l'établissement** : la zone de tri est une des premières choses que l'on voit en arrivant au camping !



La boîte à outils

LES CONTACTS

- Votre fédération professionnelle locale peut vous conseiller quant aux contenants de pré collecte à privilégier en fonction de vos attentes, vous transmettre des contacts de fournisseurs ainsi que des outils de communication adaptés.
- Le service collecte des déchets de votre collectivité locale ou votre prestataire de collecte, qui s'assurera que votre aménagement soit bien compatible avec le matériel de collecte et de transport.

LES DOCUMENTS UTILES

La signalétique qui permet d'aménager la zone de tri, en [annexes](#).



POUSSER À L'ACTION GRÂCE AUX NUDGES

TEMPS ⌚

INVESTISSEMENTS € €

De quoi parle-t-on ?

En matière de respect de l'environnement d'une manière générale et de réduction des déchets en particulier, il est indispensable de communiquer de manière claire et homogène auprès des vacanciers. On peut également choisir de compléter ces informations par des nudges, qui vont influencer de manière ludique et intuitive le comportement des vacanciers.

Un nudge (= coup de pouce) est une technique de persuasion douce qui consiste à utiliser des incitations indirectes pour influencer le comportement des individus dans une direction souhaitée, sans leur imposer une

contrainte ou une obligation. Les nudges sont basés sur la théorie des sciences comportementales, qui suggère que de petits changements dans l'environnement peuvent avoir un impact significatif sur les comportements.

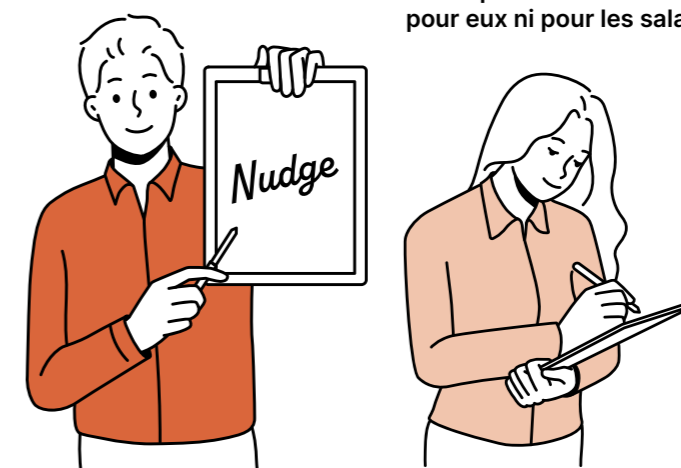
Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

Concrètement, un nudge peut prendre différentes formes, telles que des panneaux d'affichage attractifs, des messages éducatifs (sur autocollants par exemple), des récompenses ou des incitations ludiques pour encourager les gens à adopter un comportement spécifique.

Les questions à se poser

- Quelles sont les habitudes des vacanciers dans mon établissement ?
- Pourquoi agissent-ils comme cela ?
- Comment influencer leur comportement tout en étant positif et ludique ?
- Comment adapter l'organisation interne, la disposition des équipements pour modifier le comportement des vacanciers sans que cela ne soit une contrainte ni pour eux ni pour les salariés ?



ILS L'ONT FAIT !

DOMAINE DES PEUPLIERS ***
(35) 94 emplacements

Adeline Louis-Honore

Réorganisation complète de la zone de tri, afin de la rendre attractive.

« Nous avons décidé de profiter de la mise en place du compostage pour réaménager également notre zone de collecte. C'est une zone qui est à environ 70m de l'accueil, mais qui est sur le passage de toutes les personnes qui entrent et sortent du camping. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de l'installer à cet endroit, en se disant que les gens ne pouvaient pas ne pas le voir. Cela nous a demandé 2 jours de travail tout compris pour l'installation de la zone, et un suivi régulier de 5-10min/jour pour le contrôle, que nous faisons en déposant nos poubelles. Nous avons beaucoup insisté sur la démarche lors de l'arrivée des clients. Grâce à cela nous avons constaté une évolution du tri, d'une part des résidents (ce qui était notre 1^{er} objectif sur 2022) et d'autre part sur la clientèle de passage. Cette nouvelle aire a été appréciée. Il y a encore du travail, mais d'une manière générale nous sommes satisfaits. Le tri « jaune » a été bien fait. Nous avons quand même rajouté 3 grands bacs cette année. Nous avons dû demander 1 passage supplémentaire en saison. 1 passage tous les 15 jours c'était trop juste ! Le tri du verre est mieux respecté également. Les ordures ménagères, il y a encore des choses qui pourraient être triées. Nous pensions retirer un bac en 2023 mais ça ne va pas être possible cette année. On va se laisser le temps ! On insistera également davantage sur le compost pour la saison 2023 ! En fait, il faut que ça devienne automatique pour tous, par le biais de la formation, des règles de tri uniforme nationalement... et après ça deviendra facile ! »



CAMPING DU GOULET ** (29)**
155 emplacements

Laurence Rouzic et Laura Guichon

Réorganisation complète de la zone de tri.



« Au Camping du Goulet à Brest, depuis maintenant deux ans, nous nous sommes engagés dans la démarche « Zéro déchet ». Nous avons entièrement réaménagé notre zone de tri sélectif (containers de tri adaptés, zone de compost). Nous sensibilisons également nos vacanciers avant leur arrivée et pendant leur séjour au camping : 1 sac poubelle transparent pour les ordures ménagères et un mémo tri donnés à l'arrivée, présence de petites poubelles de tri dans chaque mobil home, ainsi que des bio-seaux pour les déchets alimentaires. Dans la majorité, nos clients sont réceptifs et respectent notre démarche et pour ceux qui doutent encore, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées afin d'atteindre notre objectif ! Nous étions à 11 000 m³ d'OM collectées par semaine l'été 2021 et elles ont été réduites à 5000 m³ en 2022. Tous les ans, au mois d'octobre, nous faisons le point avec la collectivité afin d'améliorer notre démarche et de présenter nos projets à venir. »



→ Nos conseils

- Les messages doivent être clairs, simples et positifs. Ils doivent également être traduits pour la clientèle étrangère.
- N'oubliez pas qu'une image vaut 1000 mots ! Elle est compréhensible par toutes les nationalités et tous les âges.
- Il faut être attentif à :
 - Bien choisir les lieux de communication et d'affichage : espaces de passage obligé (toilettes, lavabos, accueil...).
 - S'assurer que la communication soit cohérente et homogène partout sur le camping.
 - Mettre l'accent sur ce que l'on PEUT faire plutôt que sur ce qui est interdit.
 - Remercier les clients pour leur engagement et leurs contributions à la réussite de la démarche « zéro déchet » de l'établissement.



La boîte à outils

LES CONTACTS

Votre fédération professionnelle peut vous aider sur le type de message possible à faire passer et vous fournir des outils ou des exemples de nudge.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- Amélioration de la qualité du tri.
- Diminution de la quantité de déchets.
- Sensibilisation des clients à la protection et au respect de l'environnement, à une meilleure gestion des déchets mais aussi à la consommation raisonnée des ressources en eau et en énergie.

POINT DE VIGILANCE

L'utilisation de nudges ne doit faire oublier les principes de bases d'une bonne communication : le bon message au bon endroit à la bonne personne avec le bon support. Il faut donc rester honnête et bannir le greenwashing.

Pour aller plus loin

- Organiser un pot d'accueil « zéro déchet ».
- Organiser un atelier « zéro déchet » : confection de savon ou de produit cosmétique.
- Intégrer le « zéro déchet » aux animations du club enfant.
- Organiser un concours ou un tirage au sort pour remercier et féliciter les vacanciers qui auront produit peu de déchets pendant leurs vacances.
- Suivre un indicateur de performance environnementale et le communiquer auprès des vacanciers.
- [Fiche 1 « Mettre en place des indicateurs pour suivre la production des déchets »](#).



DOMAINE DES PEUPLIERS *** (35) 94 emplacements

Organisation de la zone de tri de sorte que les vacanciers passent en premier lieu devant le composteur, puis le conteneur de tri sélectif, et enfin le conteneur d'ordures ménagères résiduelles.

→ [Fiche 11 « Bien aménager la zone de tri »](#).

DOMAINE DU LAUNAY *** (22) 190 emplacements

Utilisation du pochoir « Ne rien jeter, la mer commence ici », afin de sensibiliser les vacanciers à la pollution des milieux naturels.

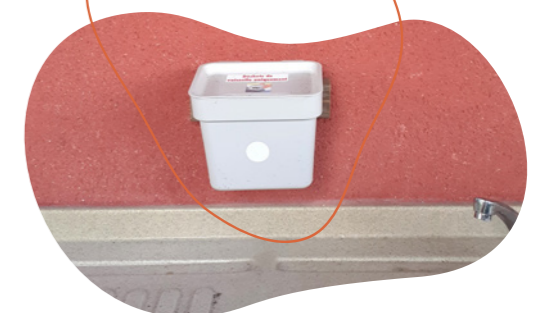


CAMPING DE LA PLAGE DE FORT BLOQUÉ *** (56) 104 emplacements

Aménagement de la zone de tri pour que les vacanciers y accèdent à pied (et non en voiture), qu'ils passent devant l'accueil avec leurs sacs poubelles et qu'ils n'aient accès qu'à un seul conteneur de chaque flux, afin de limiter l'effet « masse » et de rendre la zone de tri plus propre et attractive.

CAMPING DU GOULET **** (29) 155 emplacements

Choix des contenants de pré-collecte plus grands pour le tri sélectif que pour les ordures ménagères résiduelles. Choix de poubelles minuscules dans les espaces de vaisselle, afin de sensibiliser les vacanciers quant au volume de déchets qu'ils jettent.



Patrick Goven

Utilisation de sacs poubelle transparents pour les déchets ménagers non valorisables.

CAMPING LA LENOTTE *** (24) 74 emplacements

Nicolas Debaille

Une tyrolienne a été installée dans ce jardin de la biodiversité pour ajouter une expérience ludique et sensorielle à la démarche et encourager les enfants à venir vider le bio-seau de la famille dans le compost.

« Il sait qu'il pourra alors profiter de ce temps pour se faire quelques descentes de tyrolienne ».



VALORISER SA DÉMARCHE « ZÉRO DÉCHET »

TEMPS ⌚ ⌚

INVESTISSEMENTS €

De quoi parle-t-on ?

Lorsqu'un camping s'engage dans une démarche « Zéro Déchet », cela signifie qu'il met en place des pratiques visant à réduire au maximum la production de déchets sur son site. Les 12 premières fiches de ce guide permettent de savoir comment s'y prendre. La dernière fiche donne les clés pour mettre en avant, auprès du public, des clients et des partenaires l'engagement de l'entreprise dans une démarche responsable en matière de gestion des déchets.

Les français accordent une attention particulière aux établissements plus respectueux de l'environnement sans but lucratif¹.

La mise en avant des actions « Zéro déchet » du camping est un excellent moyen de répondre à ce besoin, puisque ces actions présentent

l'avantage d'être visibles, concrètes et appropriables par tous. Plus la communication autour de ces actions sera positive et réfléchie, plus le message sera clair et mieux les vacanciers et les salariés pourront s'impliquer dans la démarche.

Comment fait-on ?

Les investissements nécessaires

- **Du temps de réflexion et de concertation.** Tout d'abord, faire la liste de toutes les actions engagées et valider collectivement (avec son équipe) celles qui devront faire l'objet d'une communication spécifique. C'est aussi l'occasion de revoir ou d'écrire sa politique environnementale autour des valeurs de l'entreprise et des objectifs recherchés.
- **Des outils de communication :**
 - **le site web :** le camping peut inclure une section dédiée sur son site web pour mettre en avant sa démarche « zéro déchet ». Cette section peut inclure une description de la démarche, les pratiques mises en place, les résultats obtenus, ainsi que des photos ou des vidéos pour illustrer les actions entreprises.
 - **les réseaux sociaux :** Il peut publier des photos ou des vidéos des actions mises en place, partager des informations sur

les résultats obtenus, ou encore publier des témoignages de clients satisfaits de la démarche.

- **l'affichage** → **Fiche 12 « Pousser à l'action grâce aux nudges ».**

- **le livret d'accueil.**

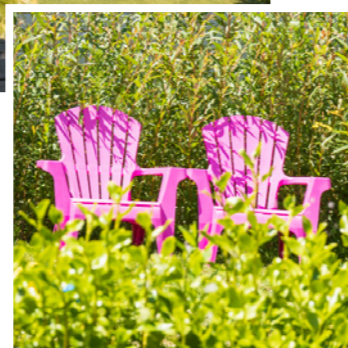
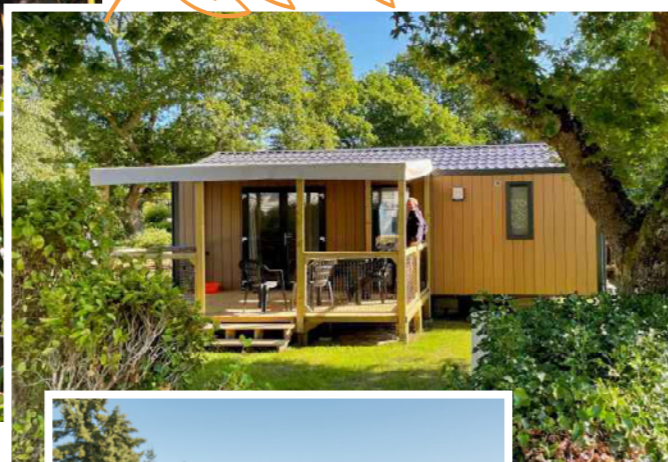
- **les documents papier** (flyer, dépliants...).

- **les événements et les animations** autour de la thématique.

- **les certifications ou les labels :** en cherchant à obtenir des certifications ou des labels en lien avec l'environnement, le camping valorise clairement sa démarche zéro déchet.

• **Des aménagements** nécessaires à la création d'une ambiance correspondant à vos valeurs, permettant de mettre en avant l'aspect "nature" du camping : mobilier en bois, végétalisation ...

¹ <https://www.adn-tourisme.fr/les-nouvelles-aspirations-des-francais-pour-leurs-vacances-mars-2023/>.





ILS L'ONT FAIT !

CAMPING LE COQ ROUGE *** (19) 70 emplacements

CAMPING LA LENOTTE *** (24) 74 emplacements

Sebastien Buffet

La devise du gérant du camping est : « Faire plus attention à la planète même en vacances ». Le guide éco-responsable réutilisable remis dès l'accueil des campeurs introduit la philosophie de M. Sébastien Buffet comme suit : « En participant à la démarche de développement durable, vous aurez passé des vacances toujours aussi belles mais plus respectueuses de la nature. Ayez donc les bons réflexes. Choisissez toujours un camping éco-responsable et adoptez les bons gestes ». Il liste ensuite toutes les initiatives déjà appliquées sur les infrastructures (économies d'eau et d'énergie, éco matériaux...) ainsi que tous les écogestes que les campeurs peuvent adopter sur ce site naturaliste exemplaire.

- Communiquer sur les engagements du camping dès l'arrivée permet de mettre les vacanciers dans les bonnes conditions pour adopter des gestes responsables pendant leur séjour.
- Communiquer pendant le séjour, à travers la signalétique, qui indique les zones de compostage, le potager et la mini-ferme au même titre que les zones de loisirs ou notre épicerie bio de produits locaux permet de conforter le client dans l'engagement de l'entreprise.

« Depuis 2017, le temps passé à expliquer les notions de « bons gestes » est incalculable. Malheureusement, on est parfois à la limite du « flicage » mais nous avons bon espoir même si la pédagogie n'est pas notre métier. C'est difficile de faire passer le message aux clients même si ce sont des initiés, le retard des bons gestes est considérable, mais les résultats sont porteurs. Pour un coût global de la démarche pédagogique et des infrastructures (mini ferme, compost, vrac...) nous projetons un retour sur investissement à 5 ans car nous avons mis en place dès le début le recyclage des déchets alimentaires bientôt réglementaire. »

Nicolas Debaille

La vocation des gestionnaires de ce camping est de créer un modèle de camping familial à taille humaine et naturelle. Les vacanciers sont conscients dès le pot d'accueil d'être dans un lieu où la préservation de l'environnement est centrale. La direction travaille actuellement vers la diffusion automatisée d'un document écrit explicatif envoyé le jour même de l'arrivée des campeurs.

« Finalement, ce qui nous a coûté le plus cher, c'est l'idée de ne pas subir la contrainte de la refonte complète du système de collecte et de tarification associée avec une forte augmentation du coût de l'enlèvement des sacs d'ordures ménagères par notre collectivité. Notre solide conscience écologique y a entrevu une opportunité. La création de notre jardin de la biodiversité avec le poulailler, le potager bio, le bac à compost, la tyrolienne,... ont permis de donner un vrai sens à la démarche et de profiter de tout cela pour créer une réelle expérience client. Et le retour client est très positif ! Vu nos investissements annexes sur le thème des déchets, nous espérons un amortissement à 10 ans, mais ce qui compte c'est la qualité des retours de nos clients ! »



Les questions à se poser

- Comment mes clients sont-ils informés aujourd'hui ?
- Comment intégrer la communication de mes engagements environnementaux dans chaque prise de parole auprès des vacanciers ?
- Comment impliquer les campeurs dans ma démarche ?
- Comment impliquer les équipes dans ma démarche ?

Nos conseils

- Mettre à jour régulièrement tous les outils de communication.
- Lors de vos recrutements, informer de vos engagements, cela permet d'intéresser des saisonniers partageant ces valeurs et impliqués au quotidien dans leur travail.
- Intégrer les engagements du camping au livret d'accueil des saisonniers et à leur formation.

Pour aller plus loin

- Programmer des ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement, en partenariat avec une association locale.
- De façon générale, collaborer avec tous les acteurs locaux engagés dans les pratiques écoresponsables.
- Créer une charte zéro déchet qui détaille les pratiques écoresponsables et les engagements pris pour réduire les déchets. Cette charte peut être affichée dans les espaces communs, sur le site web du camping...



LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'ACTION

- Réduction des coûts induits grâce à une meilleure gestion globale des déchets (les 5R).
- Avantage concurrentiel dû à un positionnement affirmé, partagé et diffusé.
- Fidélisation des clients et/ou captation de nouvelles clientèles de plus en plus soucieuses des questions environnementales.
- Renforcement de votre image de marque.
- Mobilisation des équipes à l'amélioration continue de l'établissement, facteur d'innovation et de créativité.
- Sensibilisation des clients aux bonnes pratiques à vocation éducative (application quotidienne en dehors des vacances).



La boîte à outils

LES CONTACTS

Votre fédération professionnelle comme centre de ressources autant sur les idées, les retours d'expériences que les aides possibles pour mettre en œuvre vos campagnes de communication (dernier exemple en date : Fonds Tourisme Durable).

LES DOCUMENTS UTILES

- Fiche « Encourager la clientèle à adopter des pratiques vertueuses » - ADEME.
- Fiche « Communication et éducation sociales et environnementales » - Ecolabel Toolbox.

LES POINTS DE VIGILANCE

- Communiquer de façon juste et sincère. Pas de sur-communication.
- Ne communiquer que sur les actions maîtrisées et mises en place.

ICI
les déchets
ont aussi leur
emplacement

Signalétique et outils de communication pour l'amélioration du tri des déchets dans les campings.

Ces outils ont été réalisés grâce au 50 premiers campings ayant participé au « Plan Camping Durable ». Ils ont pour objectif d'améliorer le tri dans les campings en rendant le message clair, ludique et instinctif. **L'objectif est également de faciliter la gestion des déchets pour vos équipes !**

Stickers 12x12 cm pour les poubelles de tri et **40x40 cm** pour les conteneurs :



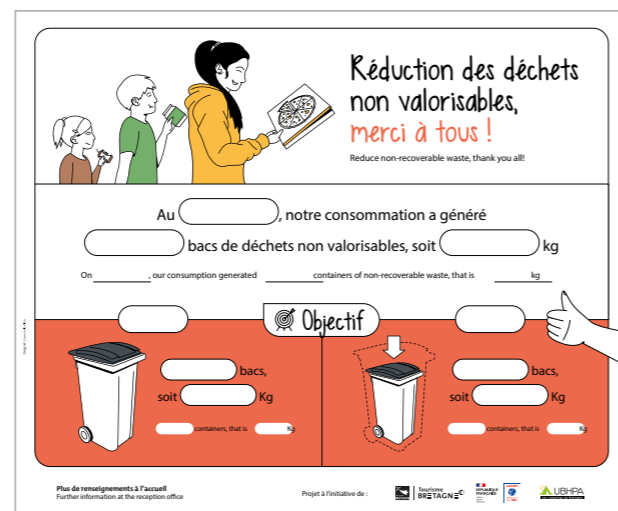
Plus le message de tri sera uniforme dans les campings, plus il sera efficace !

Mémo-Tri : sticker A4

À coller dans les hébergements, et mémo-tri 35.5x50cm à afficher à l'entrée de la zone de tri :

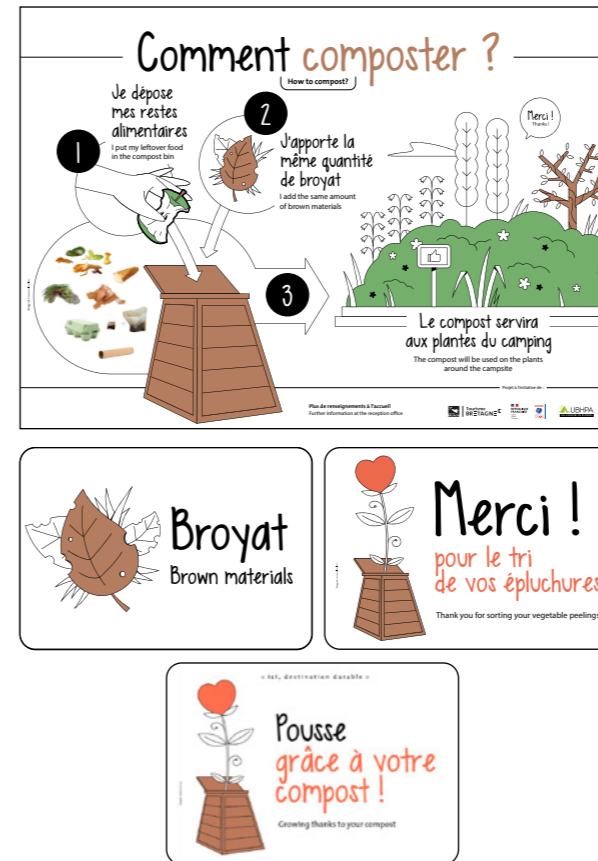


Panneau VELEDA challenge réduction des déchets, 100x83 cm :



Panneau 35.5x50 cm et A5

pour expliquer le fonctionnement et les bénéfices du compostage



Panneaux 100x50cm
Pour aménager la zone de tri :



Conseils pour l'impression des outils

Afin de garantir la durabilité des outils, veiller à sélectionner des supports de qualité :

- Pour les panneaux : aluminium / dibond 3 mm 3500 g/ m², avec plastification brillante polymère 5 ans et filtre anti-UV
- Pour les stickers : vinyle adhésif blanc supertack Coala 160 g/m, épais pour résister au nettoyage intensif et produits d'entretien, et avec angles de ronds pour ne pas être décollés

Privilégier un imprimeur local.

Grouper les commandes pour optimiser les coûts.

Télécharger le kit complet

Création : Original Communication - <https://www.original-communication.fr/>

→ Librairie ADEME. MODECOM™ 2017 Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : https://librairie.ademe.fr/cadic/5275/modecom_2017_analyse_des_resultats_011318.pdf

→ Librairie ADEME. Guide pratique à l'attention des hébergeurs pour engager des actions environnementales. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/developpement-durable/4557-guide-pratique-a-l-attention-des-hebergeurs-pour-engager-des-actions-environnementales-9791029717093.html>

→ ADEME. Ecolabel Toolbox. Le guide pratique de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques. Critère 5 – Suivi de la consommation. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/criteres/192>

→ FNHPA. Fiche outil pour un camping durable. Réduire le volume de déchets. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : https://xrm.eudonet.com/xrm/at?tok=A9F448AD&cs=-SEZCpsM48jgTHWP5emNUREPoAwv89c-CnLiFoScMS87fhmHcefmCkCn7A2O_kTA-Ki&p=26qteH2RHB65kRBtcd3Xb0MDM-s5aw-1q2aRdglcv32AMk3vHGc8fLAKgoJfA-FUN2_K3hxHh7ypw%3d

→ ADEME. Ecolabel Toolbox. Le guide pratique de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques. Critère 2 – Formation du personnel. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/criteres/189>

→ ADEME. Ecolabel Toolbox. Le guide pratique de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques. Critère 18 – Réduction des déchets : articles jetables. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/criteres/205>

→ Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Interdiction du plastique à usage unique : quels produits sont concernés ? Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/interdiction-plastique-usage-unique>

→ Zero Waste France. Réduire le jetable. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.zerowaste-france.org/de-marche-zero-waste/reduire-le-jetable/>

→ Librairie ADEME. Etat des lieux des emballages liés à la restauration. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5374-etat-des-lieux-des-emballages-lies-a-la-restauration.html>

→ Librairie ADEME. Guide pratique Bretagne : Restaurants commerciaux : Quelles actions mettre en place pour un tourisme durable ? Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5374-etat-des-lieux-des-emballages-lies-a-la-restauration.html>

→ ADEME. Ecolabel Toolbox. Le guide pratique de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques. Critère 17 – Réduction des déchets : plan de réduction des déchets générés par les services de restauration. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.ecolabel-toolbox.com/fr/criteres/204>

→ Librairie ADEME. Le paradoxe du plastique en 10 questions. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6402/guide-pratique-paradoxe-plastique-10-questions.pdf>

→ ADEME. ADEME expertises. Le compostage. 08/11/2021. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/dechets/passer-a-l-action/valorisation-organique/compostage#:~:text=Le%20compostage%20>

→ Librairie ADEME. Déchets des professionnels & établissements publics. Trier et valoriser les déchets alimentaires : comment et à quel coût ? Mai 2022. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : https://librairie.ademe.fr/cadic/7164/guide_couts_tri_biodechets_professionnels.pdf?modal=false

→ Le Monde. Et si... les poules recyclaient nos déchets ? Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/cop21/visuel/2015/12/04/et-si-on-adaptait-des-poules-pour-recycler-nos-dechets_4824465_4527432.html

→ Librairie ADEME. Alternatives au brûlage des déchets verts. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/1677-alternatives-au-brulage-des-dechets-verts-9791029710100.html>

→ Fredon France. Formations. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://fredon.fr/formations>

→ ADEME. Agir pour la transition. Feuilles mortes, tonte de pelouse, branchages : ne les brûlez pas dans votre jardin ! 02/11/2022. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/jardinage/feuilles-mortes-tonte-pelouse-branchages-brulez-jardin?utm_campaign=Newsletter_ADEME_ACTUS_345&utm_source=Connect&utm_medium=email

→ FNHPA. Fiche outil pour un camping durable. Passons au zéro phyto. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : https://xrm.eudonet.com/xrm/at?tok=A9F448AD&cs=-SEZCpsM48jgTHWP5emNUREPoAwv89c-CnLiFoScMS87fhmHcefmCkCn7A2O_kTA-Ki&p=26qteH2RHB65kRBtcd3Xb0MDM-s5aw-1q2aRdglcv32AMk3vHGc8fLAKgoJfA-FUN2_K3hxHh7ypw%3d

→ Service-Public.fr. Interdiction des pesticides : de nouveaux lieux concernés depuis le 1^{er} juillet 2022. Publié le 05 juillet 2022. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15788#:~:text=La%20loi%20Labbb%20interdisant%20aux%20lieux%20%20usage%20collectif.>

→ LPO. Créer un Refuge LPO. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo>

→ Zero Waste France. Une nouvelle carte nationale des solutions zéro déchet. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.zerowaste-france.org/cartographie-zero-dechet/>

→ Réseau Vrac. Carte Commerces Vrac. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://reseauvrac.org/epiceries-vrac/>

→ Librairie ADEME. Panorama et bénéfices environnementaux de la distribution en vrac. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5067-panorama-et-benefices-environnementaux-de-la-distribution-en-vrac.html>

→ ADEME. Agir pour la transition. La vente en vrac : un marché florissant qui n'en est qu'à ses débuts. 26/11/2021. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/vente-vrac-marche-florissant-nen-qua-debuts>

→ ANSES. Vente en vrac : recommandations et produits à exclure. 22/11/2021. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/content/vente-en-vrac-recommandations-et-produits-%C3%A0-exclure>

→ ANSES. Vente de produits en vrac : comment la mettre en place en toute sécurité ? 25/02/2022. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/content/vente-de-produits-en-vrac-comment-la-mettre-en-place-en-toute-s%C3%A9curit%C3%A9>

→ ADEME. ADEME expertises. Éviter la production de déchets. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/dechets/passer-a-l'action/eviter-production-dechets>

→ ADEME. ADEME dossier de presse. La face cachée des objets : vers une consommation responsable. Septembre 2018. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/09/DP-Face-cachée-des-biens-d'équipement-Septembre-2018.pdf>

→ CARTECO. la carte des initiatives de la transition écologique et solidaire ! Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://carteco-ess.org/map#/carte/@47.93,14.28,5z?cat=all>

→ Ecosystem. Ampoule et tube «néon». Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.ecosystem.eco/fr/equipement/ampoules>

→ ADN Tourisme. Les nouvelles aspirations des français pour leurs vacances. ». 27/03/2023. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.adn-tourisme.fr/les-nouvelles-aspirations-des-francais-pour-leurs-vacances-mars-2023/>

→ ADEME. Ecolabel Toolbox. Le guide pratique de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques. Critère 26 - Communication et éducation sociales et environnementales. Consulté le 30 mars 2023. Disponible sur : <https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/criteres/213>

Vers le
“ZÉRO
DÉCHET”
en
13 actions

à l'attention des gestionnaires
DE CAMPINGS